



Imagine  Canada

*un
nouveau
discours*

ressource de base

Recader la conversation sur les organismes
caritatifs et sans but lucratif

Un nouveau discours : Ressource de base

Recadrer la conversation sur les organismes caritatifs et sans but lucratif

Stephen Faul

Publié par

Imagine Canada

2, rue Carlton, bureau 600

Toronto (Ontario) Canada M5B 1J3

Tél. +1 416 597 2293 | **Téléc.** +1 416 597 2294 | **Site Web** imaginecanada.ca/fr/discours

Droit d'auteur 2014 Imagine Canada.

Publié le 19 février 2014.

Révision : Marnie Grona

Conception et production : Shanti Hadioetomo

Traduction : Asiatix Traduction, Siobhan Moran et le Service national
de la traduction de la Société canadienne de la sclérose en plaques

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, par des organismes caritatifs et des organismes sans but lucratif, à des fins non commerciales, sous réserve qu'Imagine Canada soit cité en tant qu'éditeur original, y compris l'année de publication, le titre de la publication et la source (lien menant vers la publication électronique ou le site Web). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication sans l'autorisation écrite préalable d'Imagine Canada.

Table des matières

5 Introduction

7 Contexte

SECTION 1 DONNÉES

11 Taille du secteur

14 Ampleur du travail du secteur

17 Employés

18 Bénévoles

19 Sources de revenus

20 Obstacles aux activités rémunératrices

21 Points de vue des Canadiens à l'égard du secteur

SECTION 2 FONDEMENTS

25 **Transparence et imputabilité**

25 Que cela signifie-t-il pour le secteur des OSBL?

25 Quels sont les mécanismes actuellement en place pour assurer transparence et responsabilité financière?

25 Quelles informations l'ARC publie-t-elle au sujet d'un organisme caritatif?

26 À quelle fréquence les organismes caritatifs doivent-ils déposer cette déclaration auprès de l'ARC? Quelles sont les pénalités s'ils ne le font pas?

26 Que font les organismes de leur propre chef pour démontrer leur transparence et leur responsabilité financière?

28 **Frais généraux et dépenses**

29 Dépenses liées aux collectes de fonds

30 Plusieurs facteurs affectent les coûts de collectes de fonds

31 Frais d'administration

31 Rémunération

- 32 Quelques faits sur la rémunération
- 33 Comment la rémunération devrait-elle être déterminée?
- 33 Le véritable enjeu : des salaires peu élevés et des avantages limités
- 34 Quelles sont les informations que les donateurs devraient examiner?
- 34 Bénévoles
- 35 Classement et évaluation de performance des organismes**
- 36 Travaux liés aux politiques publiques**
- 36 Que voulons-nous dire par activités de bienfaisance, activités politiques ou activités partisans?
- 37 Quel est le nombre d'organismes caritatifs qui participent à des activités politiques?
- 37 Pourquoi est-il important que les organismes caritatifs contribuent aux décisions politiques?
- 40 Financement de source étrangère**
- 40 Les organismes caritatifs sont-ils autorisés à accepter des financements de source étrangère?
- 40 Quels sont les types d'organismes caritatifs qui reçoivent du financement de source étrangère?

SECTION 3 IMPACT

- 43 Perspective historique**
- 45 Politiques publiques**
- 45 Régime enregistré d'épargne-invalidité
- 47 Indicateurs de pauvreté
- 47 Législation contre la traite des enfants
- 48 Prestations pour les aidants
- 49 Initiatives environnementales
- 50 Études de cas**

56 RÉSUMÉ

- 56 Un nouveau discours : et la suite?

ANNEXE HISTOIRES DES ORGANISMES

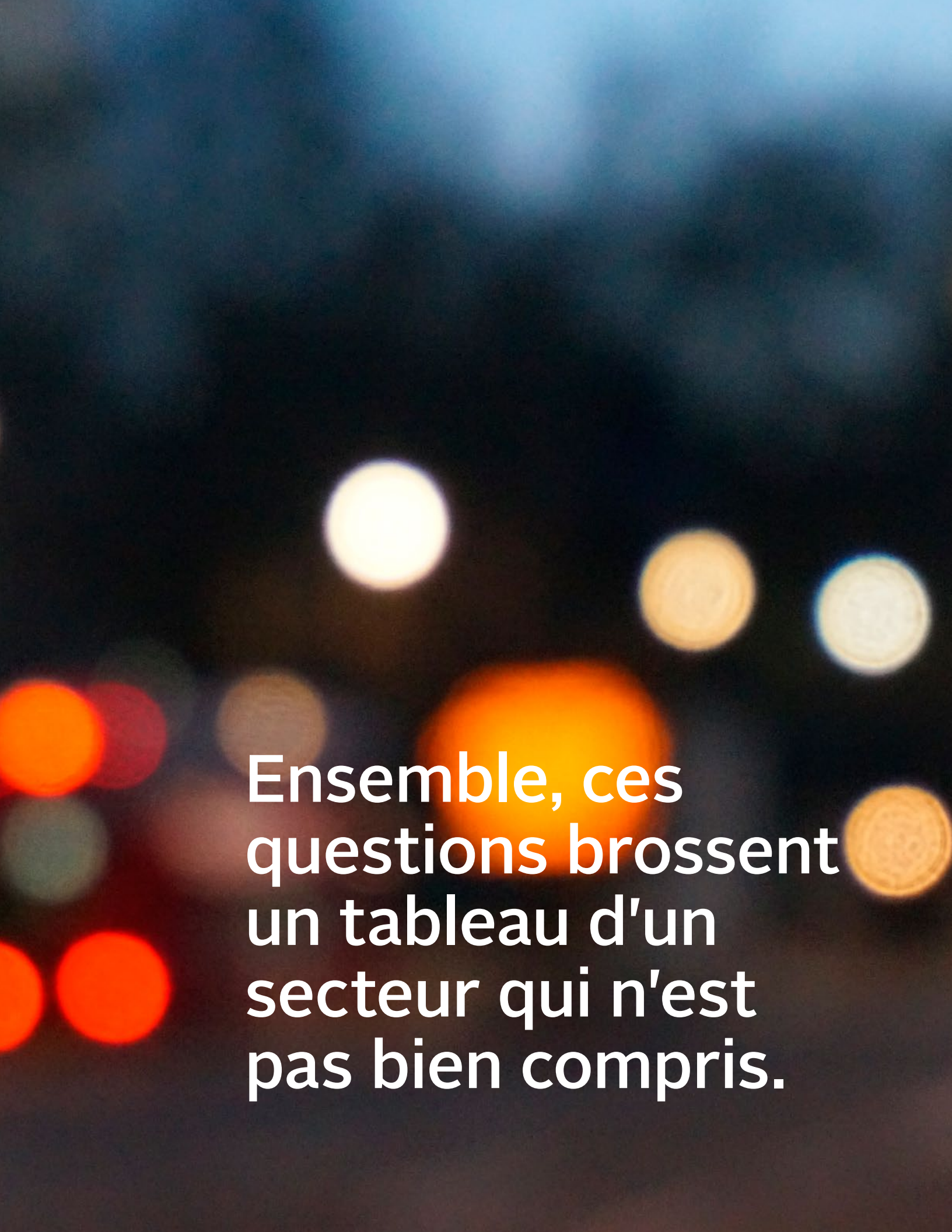
Introduction

Le secteur caritatif et sans but lucratif au Canada a un discours remarquable à tenir.

En plus de notre contribution au tissu de la société, nous sommes une importante force économique et nous avons joué un rôle central dans la construction et la définition de notre nation. Le secteur reflète les valeurs canadiennes et contribue à la mise en œuvre de visions communes. Pourtant, nous n'avons pas toujours réussi à communiquer ce discours aux Canadiens.

Poursuivant la mise en œuvre de sa [Stratégie pancanadienne de mobilisation](#), Imagine Canada travaille actuellement avec un large éventail d'organismes dans le but d'élaborer un

nouveau discours sur les organismes caritatifs et sans but lucratif du Canada, définissant leur rôle et leur contribution. Le discours servira de fondement et présentera un message qui est pertinent, applicable et adaptable à tous les sous-secteurs. L'élaboration d'un nouveau discours consiste également à trouver des moyens d'attirer des talents (des employés rémunérés et des bénévoles hautement qualifiés) et des ressources financières afin de mieux servir les Canadiens ici et ailleurs dans le monde.

The background of the image is a dark, out-of-focus scene filled with numerous circular light spots, known as bokeh. These spots vary in size and color, including bright white, warm yellow, orange, and deep red. The lights are scattered across the frame, with a higher concentration of warmer colors towards the bottom and cooler, bluer tones towards the top. The overall effect is a soft, dreamy, and abstract visual texture.

Ensemble, ces
questions brossent
un tableau d'un
secteur qui n'est
pas bien compris.

Contexte

L'un des objectifs principaux de la [Stratégie pancanadienne de mobilisation](#) d'Imagine Canada est de renforcer la voix collective des organismes caritatifs et des organismes sans but lucratif (OSBL) au Canada et de favoriser leur capacité d'agir collectivement dans d'importants dossiers transversaux. C'était dans cet esprit qu'Imagine Canada, en partenariat avec des organismes locaux, a parcouru le pays pour tenir des conversations avec plus d'un millier d'OSBL.

Ces consultations communautaires ont permis de recueillir une abondance d'information et de cerner un certain nombre de préoccupations communes dans le secteur. Quatre de ces questions sectorielles sont devenues les domaines prioritaires du [Sommet canadien des OSBL](#), tenu en novembre 2011, à savoir :

- solidifier le financement des OSBL;
- attirer et fidéliser les meilleurs et plus brillants employés;
- améliorer le bénévolat;
- trouver de nouvelles façons de parler aux Canadiens au sujet de nos contributions à la société et à l'économie.

Lors de nos discussions, il est devenu évident que le quatrième objectif, qui porte sur le lancement d'un nouveau discours au sujet du secteur, serait indispensable à la réalisation de tous les autres objectifs.

Un certain nombre d'événements ont fait ressortir l'importance de ce travail :

- le projet de loi C-470, qui aurait imposé un plafond aux salaires dans notre secteur;
- des questions posées par le gouvernement et les médias concernant le droit des organismes caritatifs de participer à l'élaboration des politiques publiques;
- des critiques concernant le rythme des initiatives de développement international;
- l'intérêt des médias et du public pour les frais généraux et les coûts associés aux activités de financement qui a donné lieu à des classements et évaluations (souvent basés sur les mauvais critères) de la performance des organismes caritatifs.

Ensemble, ces questions brossent un tableau d'un secteur qui n'est pas bien compris.

À l'automne de 2012, Imagine Canada a invité les membres du secteur à contribuer à cette initiative, ce qui a abouti à la création d'un comité directeur composé de 30 membres représentatifs de nombreux sous-secteurs et régions. Cette ressource, le premier projet majeur du comité, constitue une ressource de base et contient des messages clés et d'autres outils qui seront essentiels à la communication de ce discours aux Canadiens. Bien que cette ressource soit principalement destinée aux membres du secteur, nous sommes heureux de la partager avec tous les Canadiens qui souhaitent en savoir plus sur les OSBL.

Remerciements

Nous tenons à souligner l'appui financier de la Fondation Trillium de l'Ontario, un organisme du gouvernement de l'Ontario, de la Fondation de la famille J.W. McConnell et de la Fondation Agora.

données

A hand is holding a red maple leaf in the foreground. The background is a blurred Canadian flag, showing the red and white stripes and the maple leaf emblem. The text is overlaid on the image in white.

Les OSBL
canadiens ont un
impact sur tous les
aspects de notre
vie et jouissent
de l'appui et de
la confiance de la
grande majorité
des Canadiens.

Taille du secteur

Les OSBL canadiens ont un impact sur tous les aspects de notre vie et jouissent de l'appui et de la confiance de la grande majorité des Canadiens. En chiffres :

- En termes relatifs, le secteur des OSBL du Canada est le deuxième au monde par ordre d'importance¹.
- On estime à 170 000 le nombre d'organismes caritatifs et sans but lucratif au Canada, qui se répartissent à peu près équitablement entre les organismes caritatifs et les organismes sans but lucratif. Les deux types d'organismes sont régis par une réglementation différente : un des points distinctifs est que les organismes caritatifs peuvent émettre des reçus de dons pour fins d'impôt.
- Le secteur génère 176 milliards de dollars en revenus, emploie deux millions de personnes et représente plus de 8 % du PIB du Canada².
- Plus de 13 millions de personnes, soit un peu moins de la moitié des Canadiens de 15 ans et plus, font du bénévolat³.

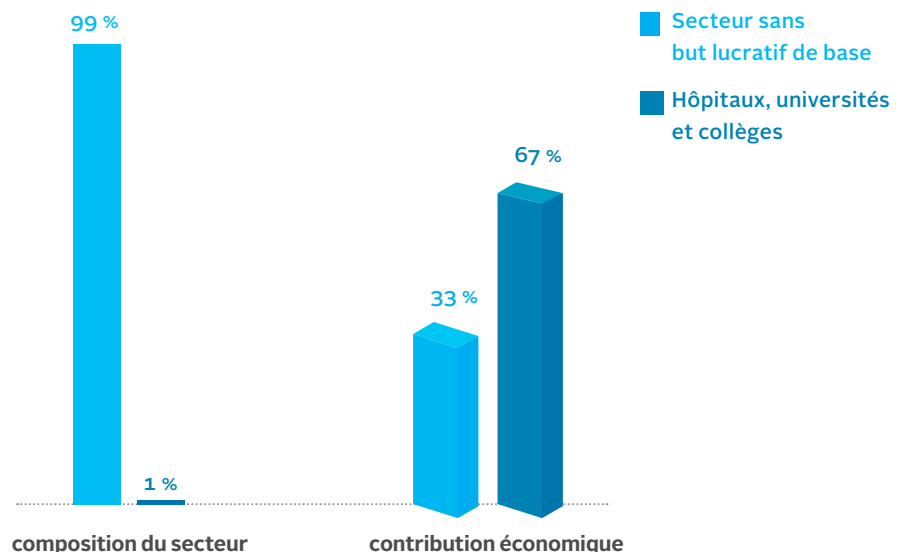
¹ [Analyse comparative du secteur sans but lucratif et bénévole du Canada, Imagine Canada, 2005.](#)

² [Rapport annuel 2012, Imagine Canada.](#)

³ [Le bénévolat au Canada, Statistique Canada, 2012.](#)

Composition et contribution économique du secteur

Source
Rapport annuel 2012, Imagine Canada



REVENU TOTAL DU SECTEUR DES OSBL

176 milliards de dollars

CANADIENS EMPLOYÉS PAR LE SECTEUR DES OSBL

2 millions

ESTIMATION DU NOMBRE D'OSBL DANS LE SECTEUR

170 mille

LE POURCENTAGE CONTRIBUTION DU SECTEUR DES OSBL AU PIB CANADIEN

8,1 pour cent

« En 2006, dernière année pour laquelle le PIB selon l'industrie pour le Canada est disponible, la valeur ajoutée engendrée par le secteur sans but lucratif de base était de 20 % supérieure à celle de l'ensemble de l'industrie de l'hébergement et des services de restauration, plus de 2,5 fois celle de l'agriculture et près de 6 fois plus élevée que celle de l'industrie de la fabrication de véhicules automobiles. La valeur ajoutée du secteur sans but lucratif élargi, y compris les hôpitaux, les universités et les collèges, a dépassé de plus du tiers celle de l'ensemble de l'industrie du commerce de détail et a dépassé la valeur ajoutée de l'industrie de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz⁴. »

⁴ [Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, Statistique Canada, 2007.](#)

Produit intérieur brut du secteur sans but lucratif et de certaines industries, 2008

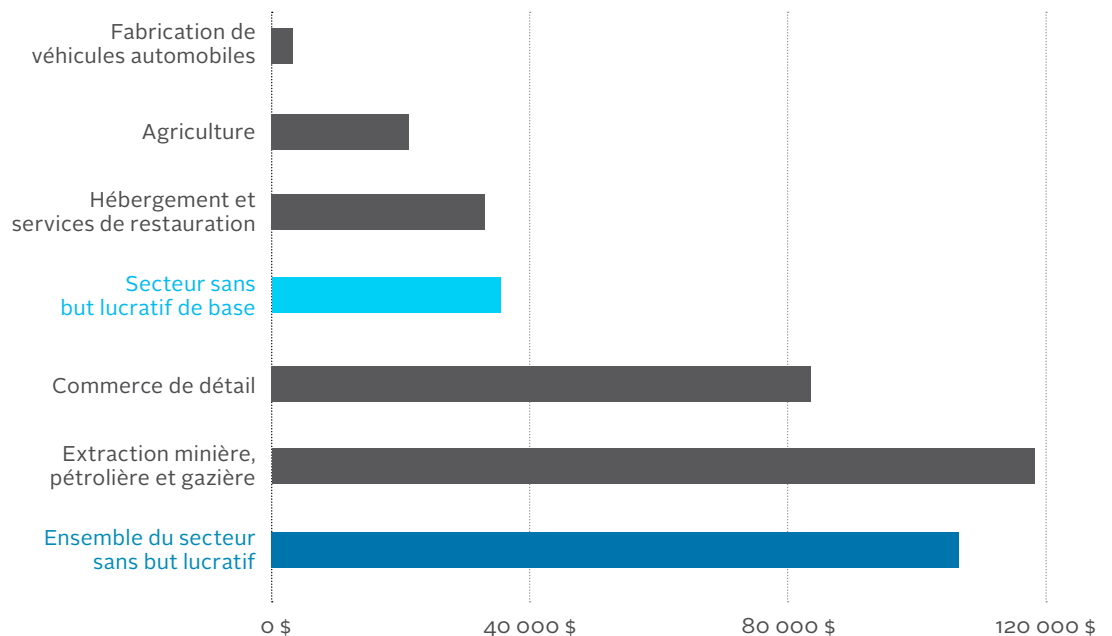
Source

Les données relatives au secteur des OSBL sont tirées des Comptes satellites de 2010 et du tableau CANSIM 379-0023

NOTE

Les chiffres sont en millions de dollars.

Le terme « secteur sans but lucratif de base » désigne le secteur de bienfaisance, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges.



Ampleur du travail du secteur

Aussi impressionnants ces chiffres soient-ils, ils ne donnent même pas une idée de l'ampleur et de la portée de notre travail.

Lorsqu'on parle aux Canadiens au sujet des OSBL, la conversation porte souvent sur les organismes de services sociaux et sur les initiatives visant à alléger des souffrances ou à aider les gens à surmonter un désavantage. Bien que ce travail soit extrêmement important, il ne représente pas du tout une image complète du secteur.

Selon un rapport du Conseil canadien de développement social : « Les organismes bénévoles et communautaires sont une composante essentielle de chaque collectivité canadienne. Ils offrent un vaste éventail de services et de programmes essentiels, qui touchent à peu près tous les aspects de notre société : la justice sociale, la sécurité, les droits de la personne, l'environnement, la santé, les sports, la foi, les arts et la culture. Les familles et les collectivités comptent sur les organismes bénévoles et communautaires pour une foule de choses — de l'accueil des nouveaux arrivés, à la gestion des théâtres, en passant par l'organisation de ligues de

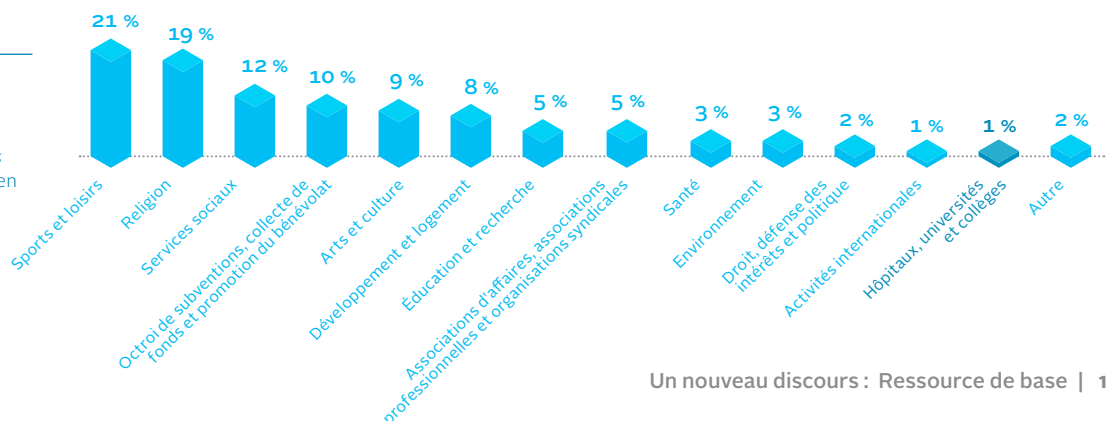
hockey et la protection de la faune et de l'habitat naturel. Grâce aux organismes bénévoles et communautaires, les Canadiens édifient leur capital social; élaborent des solutions aux problèmes économiques, sociaux, environnementaux et culturels; forgent entre citoyens, collectivités et gouvernements des liens qui servent de base au bon gouvernement. Le Canada possède l'un des secteurs bénévoles et communautaires les plus importants au monde. Depuis la fin du XIXe siècle, les Canadiens se sont tournés vers les organismes bénévoles et communautaires pour répondre aux besoins et aux intérêts des collectivités. Au cours des dernières décennies, les gouvernements canadiens ont eu de plus en plus recours à des partenariats avec ces organismes pour construire le filet de sécurité sociale, promouvoir la justice sociale, l'inclusion et les droits de la personne, encourager l'expression culturelle, protéger l'environnement du Canada et fournir une aide à la communauté internationale⁵. »

⁵ *Pratiques pancanadiennes de financement communautaire : défis et possibilités pour le gouvernement du Canada, Rapport final, Conseil canadien de développement social (CCDS), 2006.*

Types d'organismes

Source

Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles, Centre canadien de philanthropie, 2003

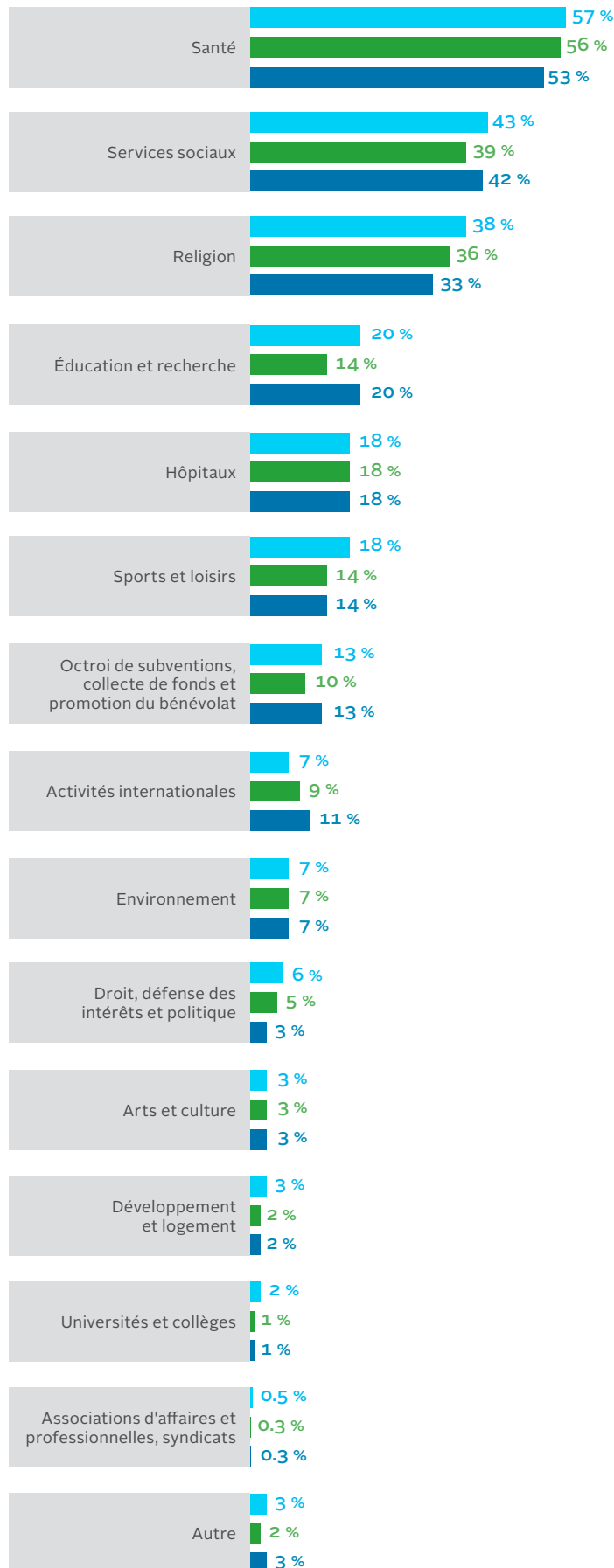


Types d'organismes que soutiennent les Canadiens (taux de donateurs)

Source

Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, Statistique Canada, 2004, 2007 et 2010

■ 2004
■ 2007
■ 2010



Types d'organismes que soutiennent les Canadiens (pourcentage de la valeur)

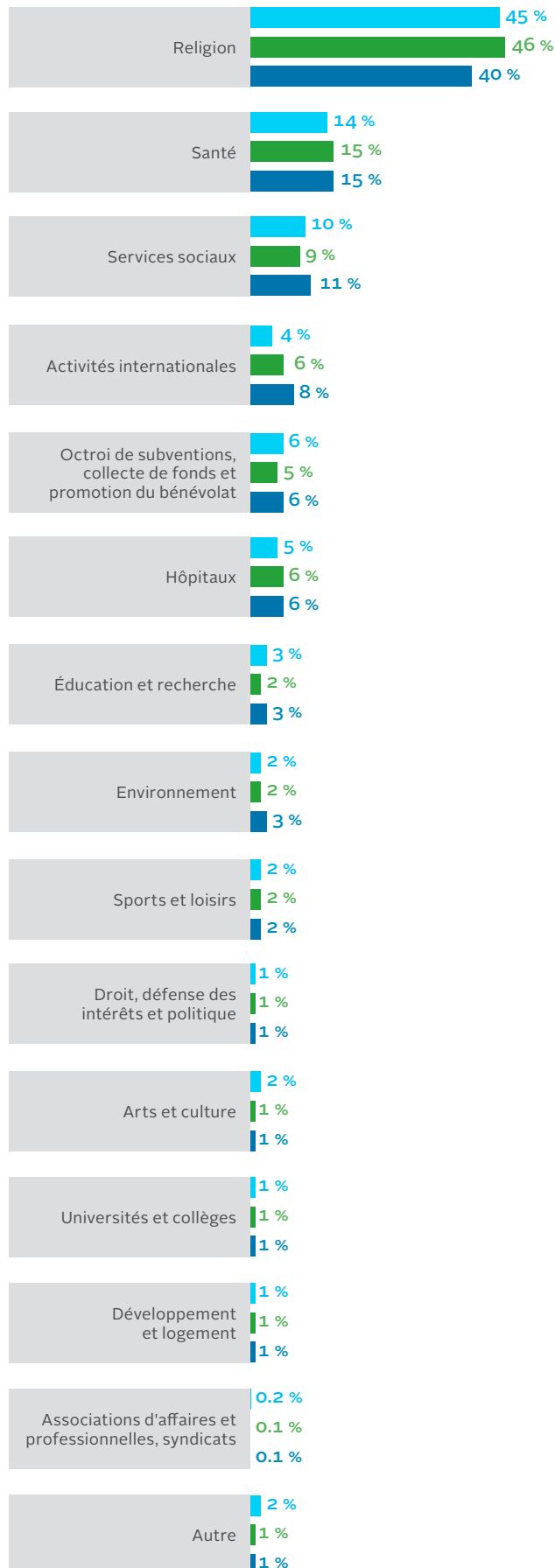
Source

Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, Statistique Canada, 2004, 2007 et 2010

■ 2004

■ 2007

■ 2010



Employés



Photo : Toronto Region Immigrant Employment Council

⁶ [*Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles*](#), Statistique Canada, 2003.

« Tout juste un peu moins de la moitié des organismes emploient du personnel rémunéré, mais ceux-ci procurent plus de 2 millions d'emplois. L'emploi est concentré dans un petit nombre d'organismes : la moitié des emplois sont offerts par les hôpitaux, les organismes de services sociaux ainsi que les universités et collèges. La plupart des emplois sont permanents et une forte proportion d'employés travaillent à temps partiel⁶. »

Bénévoles



Selon Statistique Canada, plus de 13 millions de personnes, soit un peu moins de la moitié de tous les Canadiens âgés de 15 ans et plus, ont fait du bénévolat en 2010, ce qui représente deux milliards d'heures, soit l'équivalent d'un peu plus d'un million d'emplois à temps plein. « Ils ont occupé des postes de direction au sein de conseils et de comités, sollicité du financement, donné des conseils ou offert des services de consultation ou de mentorat, rendu visite à des personnes âgées,

préparé et livré de la nourriture, assuré un transport bénévole, défendu des causes sociales, agi à titre d'entraîneurs auprès des enfants et des jeunes. Bref, ils ont façonné leur communauté et permis aux organismes sans but lucratif d'offrir des programmes et des services à des millions de leurs concitoyens canadiens⁷. » Les organismes sportifs, de services sociaux et religieux représentent ensemble un peu plus de la moitié des heures de bénévolat.

⁷ [Le bénévolat au Canada, Statistique Canada, 2012.](#)

Sources de revenus

Les organismes caritatifs canadiens comptent sur de nombreuses sources de revenus et le niveau de soutien gouvernemental varie grandement selon le type d'organisme.

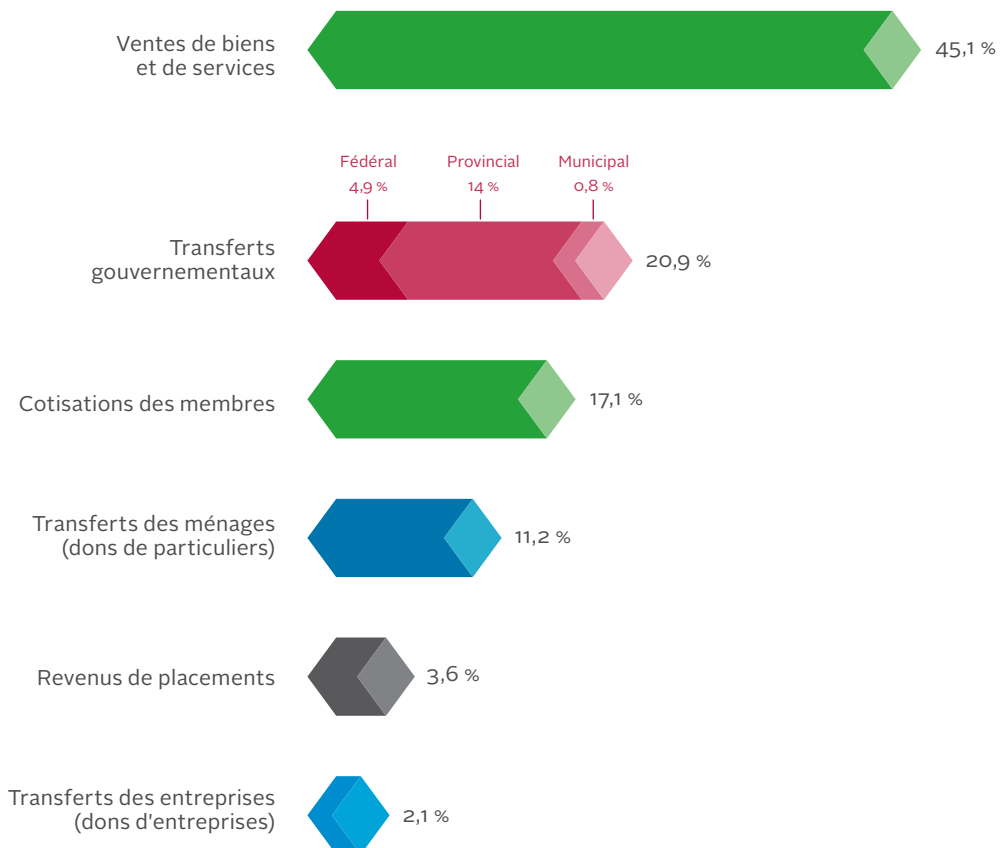
⁸ [Activités rémunératrices chez les organismes de bienfaisance canadiens, Imagine Canada, 2013.](#)

Certains seront peut-être étonnés d'apprendre que le revenu gagné est une source de revenus de plus en plus importante pour les OSBL. « L'éventail des activités rémunératrices est extrême-

ment large (allant des cotisations aux services de consultation et au-delà) et la majorité des organismes qui gagnent des revenus s'adonnent à plus d'un type d'activité (2,7 activités, en moyenne)⁸. »

Revenus selon la source : secteur sans but lucratif de base, 2007 (excluant les hôpitaux, les universités et les collèges)

Source
Statistique Canada,
Comptes satellites, 2008





Obstacles aux activités rémunératrices

Dans le document intitulé, Guide d'introduction : le revenu gagné chez les organismes sans but lucratif, Imagine Canada fait remarquer que « [...] malgré un intérêt marqué, de nombreux organismes ont du mal à intégrer les activités de revenu gagné dans leurs opérations sans un environnement propice et favorable. Dans une étude récente, plus de 50 % des OSBL en Ontario ont indiqué que l'environnement juridique et

réglementaire actuel était un obstacle à s'engager dans des activités d'entreprise sociale⁹. Il existe également des problèmes pour ceux qui désirent obtenir un soutien : selon la même étude, 45 % de tous les OSBL rapportent que le manque d'appui au développement des affaires pour les entreprises sociales est un obstacle très important à cette activité¹⁰. »

⁹ Social Finance Census, 2010.

¹⁰ Ibid.

Points de vue des Canadiens à l'égard du secteur

En 2013, la Fondation Muttart a publié la cinquième édition de son sondage, *Talking About Charities*. Plus de 3 800 Canadiens ont participé à des entrevues téléphoniques et Imagine Canada a offert ses services d'analyse de données.

Selon le communiqué de presse de la fondation, « près de quatre Canadiens sur cinq ont affirmé faire "beaucoup confiance" ou "une certaine confiance" aux organismes caritatifs, ce qui concorde avec les données enregistrées dans les quatre éditions précédentes publiées en 2000, 2004, 2006 et 2008. Le pourcentage des Canadiens qui font confiance aux organismes caritatifs (79 %) dépasse de loin les niveaux de confiance envers le gouvernement fédéral (45 %), les gouvernements provinciaux (44 %), les gouvernements locaux (57 %), les médias (53 %) et les grandes sociétés (41 %). La seule catégorie d'organismes dans laquelle les Canadiens ont plus de confiance est celle des petites entreprises (81 % des Canadiens leur font confiance).

« L'étude démontre que certains types d'organismes bénéficient davantage de la confiance des Canadiens. Les hôpitaux (86 %) et les organismes destinés aux enfants (82 %) arrivaient en tête, alors que les organismes voués à l'environnement (67 %), les orga-

nismes artistiques (60 %), les églises et autres lieux de culte (59 %) et les organismes de développement international (50 %) ont obtenu des niveaux de confiance considérablement inférieurs à ceux dont bénéficient les organismes caritatifs en général. »

L'étude révèle également que :

- Quatre-vingt-treize pour cent de la population canadienne croient que les organismes caritatifs sont importants et 88 % croient qu'ils améliorent notre qualité de vie en général.
- Alors que les deux tiers des Canadiens croient que les organismes caritatifs ont une meilleure compréhension de leurs besoins que le gouvernement et répondent mieux à ces besoins, le pourcentage des Canadiens de cet avis a baissé d'environ sept points de pourcentage au cours des cinq dernières années.
- Un pourcentage élevé de Canadiens (70 %) croient que les organismes caritatifs sont généralement honnêtes quant à la façon dont ils utilisent les dons. Toutefois, ce chiffre représente une diminution par rapport à 84 % des Canadiens qui ont déclaré cela en 2000. De même, seulement le tiers des Canadiens (34 %) croient que les organismes caritatifs ne demandent

de l'argent que lorsqu'ils en ont vraiment besoin, comparativement à 47 % des Canadiens en 2000.

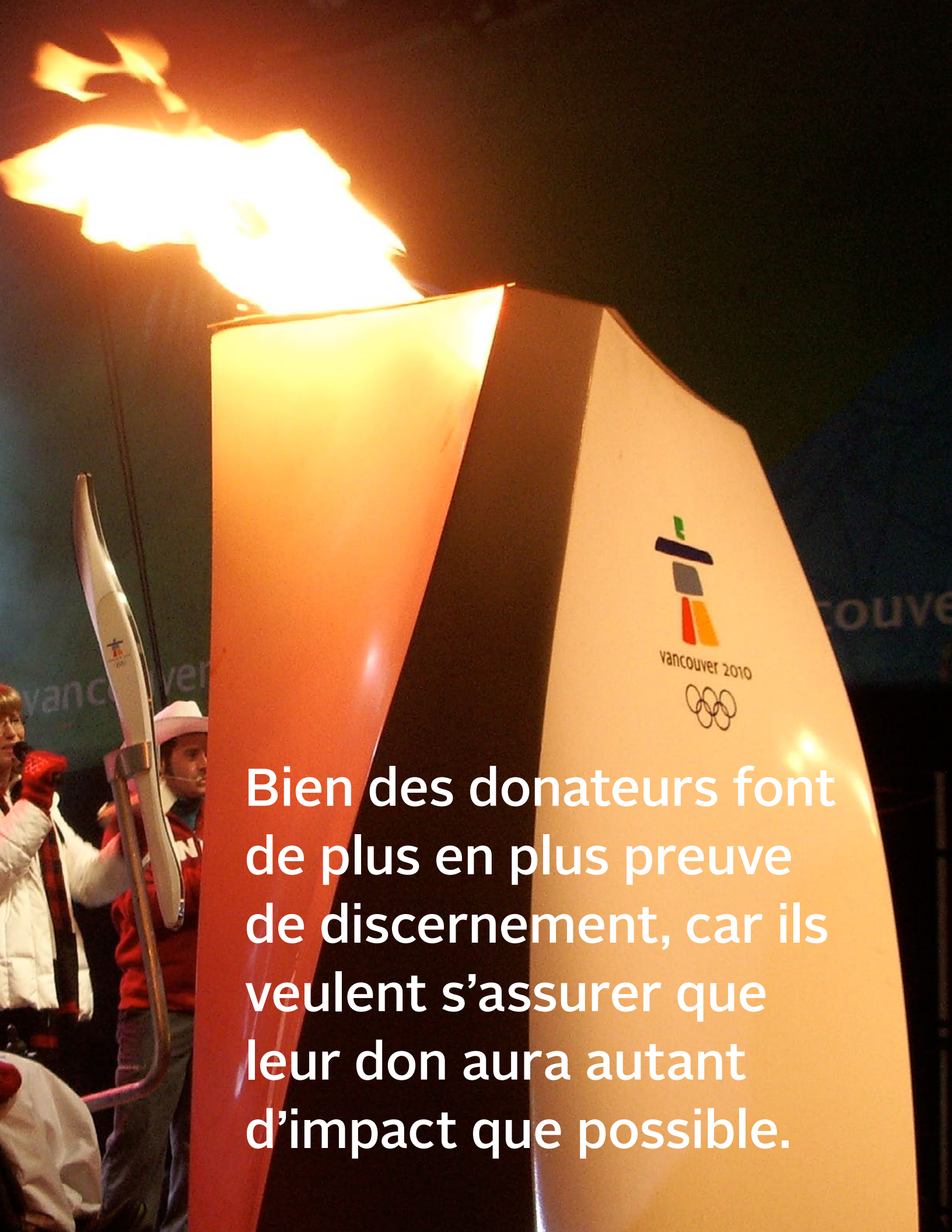
- Les Canadiens continuent d'attribuer aux organismes caritatifs des cotes faibles pour ce qui est de la mesure dans laquelle ces derniers rendent compte de l'utilisation des dons, de l'impact des programmes et des coûts de financement¹¹.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le [site Web de la Fondation Muttart](#).

En juin 2012, l'Association of Fundraising Professionals (AFP) a publié les résultats de son sondage intitulé [Ce que veulent les donateurs canadiens](#).

¹¹ [Talking About Charities 2013, The Muttart Foundation, 2013.](#)

fondements



Bien des donateurs font de plus en plus preuve de discernement, car ils veulent s'assurer que leur don aura autant d'impact que possible.

Transparence et imputabilité

Bien des donateurs font de plus en plus preuve de discernement, car ils veulent s'assurer que leur don aura autant d'impact que possible. Ils veulent obtenir de l'information détaillée sur les organismes qu'ils appuient, ce qu'Imagine Canada voit d'un bon œil.

Imagine Canada croit profondément que tous les organismes du secteur doivent faire preuve de transparence et d'imputabilité. Les organismes caritatifs se conforment déjà aux exigences en matière de déclaration établies par l'Agence du revenu du Canada (ARC), leur organisme de réglementation au niveau fédéral. Ces règles maintiennent l'équilibre entre le droit à la vie privée des Canadiens et la transparence. Cette information est disponible sur le site Web de l'ARC, ainsi que dans le [Portail DonAction](#), un site Web exploité par Imagine Canada.

Que cela signifie-t-il pour le secteur des OSBL?

Les organismes doivent prendre l'initiative de montrer qu'ils font preuve de transparence et qu'ils rendent des comptes publiquement. Le secteur doit mieux éduquer les Canadiens sur la valeur de son travail et sur les coûts réalistes associés aux programmes et services souvent complexes des différents organismes.

Quels sont les mécanismes actuellement en place pour assurer transparence et responsabilité financière?

Les organismes caritatifs canadiens sont tenus de rendre compte publiquement de leurs activités et finances, incluant des renseignements relatifs aux collectes de fonds et aux salaires du

personnel. L'ARC exige que tous les organismes caritatifs enregistrés remplissent chaque année le Formulaire T3010. Ce formulaire doit être rempli et déposé dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice de l'organisme.

Quelles informations l'ARC publie-t-elle au sujet d'un organisme caritatif?

Le T3010 exige la divulgation d'une quantité importante d'informations, notamment :

- les coordonnées, incluant le nom de la personne-ressource;
- les renseignements sur les administrateurs;
- des renseignements détaillés sur les sources de revenus et les dépenses;
- la description des programmes de l'organisme;

- les activités politiques de l'organisme;
- les transferts à des organismes reconnus;
- les revenus et les dépenses associés à la collecte de fonds.

Les organismes caritatifs doivent également déclarer les informations sur la rémunération à l'annexe 3 du Formulaire T3010 se rapportant au nombre total d'employés à temps plein, à la rémunération du personnel et au montant total versé au personnel à temps partiel. En outre, lorsqu'il s'agit des dix employés les mieux rémunérés de l'organisme, les organismes caritatifs doivent déclarer le nombre d'employés qui relèvent de chaque palier de rémunération, tel que défini par l'ARC.

À quelle fréquence les organismes caritatifs doivent-ils déposer cette déclaration auprès de l'ARC? Quelles sont les pénalités s'ils ne le font pas?

Si le T3010 requis n'est pas déposé dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, l'enregistrement de l'organisme caritatif pourrait être révoqué. (À titre de comparaison, aux États-Unis, un organisme peut omettre de déposer sa déclaration pendant trois ans avant qu'une révocation de son enregistrement ne soit envisageable.)

Que font les organismes de leur propre chef pour démontrer leur transparence et leur responsabilité financière?

Les organismes s'en remettent à la confiance et la bonne volonté des Canadiens, sachant qu'il est de leur intérêt d'être transparents et responsables. Bon nombre d'organismes mettent en ligne leurs informations financières complètes, leurs états financiers et leurs rapports annuels. D'autres mettent cette information à la disposition des donateurs qui le demandent. Il existe un certain nombre de codes qui régissent les comportements dans le secteur, comme le [programme du Code d'éthique d'Imagine Canada](#) ou le [Code de déontologie et de normes](#) de l'AFP. De nombreux organismes, comme les centres de santé ou les centres de soins aux aînés, doivent être reconnus officiellement et font l'objet d'une surveillance continue.

Imagine Canada a récemment lancé deux nouveaux programmes, le [Programme de normes](#) et le [Portail DonAction](#), dans le but d'améliorer la transparence et la responsabilité financière. Le Programme de normes invite les organismes à se soumettre à un examen rigoureux par les pairs pour s'assurer qu'ils répondent aux normes

minimales dans les domaines de la gouvernance du conseil d'administration, la responsabilité financière et la transparence, la collecte de fonds, la gestion du personnel et la participation des bénévoles.

Le [Portail DonAction](#) a été développé en collaboration avec l'ARC. Ce portail Web permet aux donateurs et aux Canadiens

intéressés d'accéder à un guichet unique pour trouver de l'information détaillée sur tout organisme caritatif. Il contient les données de l'ARC sur les organismes en question et permet à un organisme de télécharger lui-même du contenu — comme des états financiers, des rapports annuels, des témoignages de son impact, des vidéos — pour mieux présenter son histoire aux donateurs.

En plus d'être régi par des initiatives mises en place par le secteur lui-même, le personnel des organismes (comme les avocats, les comptables, les intervenants sociaux, les ingénieurs et les professionnels de la santé) doit sans doute aussi se conformer aux ordres et regroupements professionnels qui établissent les critères de qualification, les normes et les codes d'éthique et qui veillent à leur application. Dans d'autres cas, les institutions à vocation caritative, telles que les foyers de soins ou les organismes d'aide à l'enfance, sont enregistrées et inspectées par les autorités provinciales compétentes.

Frais généraux et dépenses

Le coût des activités est un sujet souvent discuté et souvent mal compris au sein du secteur des OSBL. Les Canadiens ont des attentes bien précises et souvent irréalistes quant aux sommes d'argent que les organismes devraient dépenser pour être efficaces.

Lorsqu'on demande aux Canadiens pourquoi ils s'opposent à donner à des organismes, plus de 30 % répondent qu'ils ne pensent pas que l'argent soit utilisé de façon efficace¹². Un récent sondage mené pour Vision Mondiale Canada a révélé que 51 % des Canadiens pensaient qu'entre 81 % et 99 % des sommes devraient être remises « à la cause » et que 32 % des personnes interrogées pensaient en fait que cette proportion devrait être de 100 %. Une [enquête menée par la Fondation Muttart en 2013](#) a révélé que près de trois quarts des Canadiens considéraient que les organismes caritatifs dépensent trop en frais de salaires et d'administration. De plus, 52 % disaient que les organismes dépensent trop en collectes de fonds. L'enquête a également révélé un écart significatif et grandissant entre l'importance que les Canadiens accordent à l'information fournie par les organismes et la qualité de cette information¹³. Il est probable que cette situation ait récemment été exacer-

bée par l'émergence de classements et d'évaluations de performances des organismes, qui souvent se basent sur frais généraux peu élevés pour mesurer le succès d'un organisme.

Ce sera tout un défi que de concilier ces opinions et les réalités de notre secteur. Nous ne fonctionnons pas dans un univers différent de celui des gouvernements ou des entreprises, un univers où les coûts élevés comme le loyer ou les salaires seraient inexistantes. Cet intérêt croissant pour les frais généraux se manifeste en même temps qu'une nouvelle tendance selon laquelle de nombreux donateurs préfèrent apporter leur soutien à des projets spécifiques plutôt qu'à des missions générales.

Qu'arriverait-il si d'autres professions n'étaient évaluées qu'en fonction de ce qu'elles rapportent? Si vous receviez une liste de tous les enseignants d'une école, indiquant le montant d'argent dépensé en classe par chacun d'eux, considéreriez-vous automatiquement que le meilleur enseignant est celui qui a dépensé le moins? Probablement pas. Vous demanderiez, à juste titre, plus de renseignements, comme le résultat des élèves aux tests, le nombre de diplômés, etc. Il serait déraisonnable d'appliquer cette métrique aux organismes caritatifs et sans but lucratif.

¹² [Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation](#), Statistique Canada, 2009.

¹³ [Talking About Charities 2013](#), The Muttart Foundation, 2013.

Prenons l'exemple des jeunes de la rue. Une personne qui s'oppose catégoriquement à toute dépense en frais généraux est libre de donner de l'argent directement à un jeune dans le besoin. Dans ce cas, la ressource est transférée directement — il n'y a ni intermédiaire, ni dépenses supplémentaires, mais il n'y a pas de valeur ajoutée pour les jeunes de la rue non plus. Les conditions qui ont mené la personne à vivre dans la rue demeurent probablement les mêmes au moment où le don sera dépensé. La situation est cependant bien différente si cet argent est donné à un organisme qui fournit une formation, des logements à prix modique et qui vient à la défense des droits des jeunes. Oui, les coûts de cette intervention sont élevés, mais ultimement, les chances d'obtenir un meilleur résultat sont accrues si on a investi des ressources supplémentaires.

Gardons l'exemple des jeunes de la rue. Si l'organisme découvre que l'un de ses programmes ne vient en aide qu'à un petit pourcentage de jeunes et que par conséquent, il abandonne cette initiative au profit d'une autre qui, bien que plus chère, a donné de meilleurs résultats? Dans ce cas, l'organisation est en mesure d'aider plus de personnes, elle obtient alors un meilleur résultat en dépensant plus. En ne regardant que le

total des dépenses, on ne le verra pas ce résultat et on ratera l'opportunité d'avoir un réel impact sur un problème sérieux.

Une étude de l'Université de l'Indiana suggère que dépenser trop peu est contre-productif. « En l'absence de données pertinentes et comparatives concernant l'efficacité d'un programme ou d'une mission, les donateurs et les mécanismes de contrôle des organismes donnent aux indicateurs financiers une crédibilité induite. » C'est pourquoi l'utilisation des frais généraux et des ratios de coûts de collectes de fonds comme métrique d'efficacité d'un programme nous inquiète particulièrement. Aucune des organisations évaluées dans notre étude n'engageaient des dépenses extravagantes pour des collectes de fonds ou pour son administration. Contrairement à la croyance populaire qui veut que dépenser moins soit une vertu, les cas que nous avons étudiés indiquent même que les organismes sans but lucratif qui dépensent trop peu pour leur infrastructure ont une efficacité plus limitée que ceux qui dépensent plus raisonnablement¹⁴. »

Dépenses liées aux collectes de fonds

Imagine Canada est souvent appelée à fournir des métriques pour évaluer les

¹⁴ *The Nonprofit Fundraising and Administrative Cost Project, l'Université de l'Indiana, 2004.*

dépenses liées aux collectes de fonds; malheureusement, il n'existe pas de métrique qui à elle seule puisse évaluer les ratios de coûts de collectes de fonds pour une organisation. C'est pourquoi un ratio de coûts de collectes de fonds est utile, mais insuffisant, car il ne mesure que l'efficacité des collectes de fonds d'un organisme caritatif et il ne peut mesurer l'efficacité et l'efficience globales de l'organisme en question.

Plusieurs facteurs affectent les coûts de collectes de fonds

- Les organisations bien établies auront probablement un meilleur retour sur investissement que les nouvelles organisations.
- Les organisations situées dans des régions plus aisées auront plus de facilité à récolter des fonds, et ce à un moindre coût.
- La popularité et la sensibilisation du public à une cause auront un impact. Une collecte de fonds pour une cause controversée pourrait s'avérer plus difficile.
- Le lancement d'une nouvelle initiative pour récolter des fonds impliquera des frais payés d'avance, ce qui faussera temporairement les ratios des coûts liés à la collecte de fonds.
- L'envoi d'une première demande de soutien à un donateur aura un retour sur investissement nettement inférieur à l'envoi d'une demande de renouvellement à un donateur actuel.
- Le type de collecte de fonds. Par exemple, une collecte de fonds impliquant des jeux de hasard ou des activités de loterie dont l'encaissement des prix est régi par les lois provinciales, pourrait exiger qu'un pourcentage minimal des revenus soit alloué aux prix. Ainsi, même si le montant net recueilli est significatif, le ratio de la collecte de fonds semblera être élevé. De la même façon, les frais liés à la tenue d'un événement spécial seront probablement plus élevés que ceux d'un programme de dons majeurs, mais l'événement pourrait apporter d'autres avantages, comme la participation des donateurs actuels et potentiels.
- Le retour sur investissement pour la tenue d'un événement spécial sera probablement moins élevé que celui d'un programme de dons majeurs, mais l'événement pourrait apporter d'autres avantages, comme la participation des donateurs actuels et potentiels.
- Pour mieux comprendre le contexte dans lequel le ratio de coûts de collecte de fonds est calculé, veuillez

lire l'article [Fundraising costs: use context and caution in dialogue](#) (« Coûts de financement : le contexte est important »).

Frais d'administration

De nombreux facteurs peuvent affecter les frais d'administration qui peuvent varier considérablement selon la nature de l'activité de l'organisme, notamment le fait qu'il investisse ou non dans de nouveaux systèmes pour soutenir ses opérations.

Peu d'organismes, voire aucun, ne sont en mesure de fonctionner de façon efficace sans engager des frais d'administration. Ces frais reflètent les coûts réels d'exploitation d'une organisation et comprennent :

- les dépenses nécessaires pour assurer une bonne gestion, incluant les processus financiers, les assurances, les technologies de l'information, le recrutement des employés et des bénévoles, la gouvernance et les communications avec les donateurs;
- les dépenses courantes essentielles comme le loyer, l'électricité, le matériel informatique, les logiciels, les salaires, les déplacements, etc.;
- les dépenses liées à la transparence et à la responsabilité financière, les frais

de production des rapports annuels, des états financiers et vérifications, des évaluations de programmes et les sommes dépensées pour se conformer aux lois applicables;

- les dépenses engagées pour offrir un environnement sécuritaire aux participants et aux bénéficiaires, notamment ceux associés au filtrage des employés et des bénévoles qui sont impliqués dans les services directs.

Sans ces investissements, il serait impossible de fournir des programmes et des services efficaces. Les frais d'administration, pris isolément, ne peuvent être considérés comme un indicateur de l'efficacité d'un organisme.

Les donateurs doivent avoir accès aux détails des frais d'administration et s'ils ont des questions à ce sujet, les organismes doivent être prêts à fournir des réponses.

Rémunération

Chez Imagine Canada, nous croyons fermement que la transparence et la responsabilité financière sont nécessaires et nous défendons cette position avec ardeur, comme démontré par la mise en place de notre Programme de normes, de notre Code d'éthique et de notre Portail DonAction. Nous pensons

¹⁵ [Nonprofits Need to Compete for Top Talent](#), rédigé par Gerald Chertavian, le 1er mars 2013.

également que le travail des employés du secteur des OSBL devrait être rétribué de façon adéquate.

Quelques faits sur la rémunération

Le paysage du secteur des OSBL est extrêmement varié : il va des très petites organisations communautaires dirigées par des bénévoles aux exploitations de plusieurs millions de dollars très complexes de portée nationale ou internationale.

Selon les données T3010 de 2012 (les données ne sont pas complètes au moment de la rédaction du présent document; à ce jour, 83 000 sur environ 86 000 organismes caritatifs ont produit une déclaration pour 2012), 2 517 organismes caritatifs comptaient un ou plusieurs employés dont le salaire atteignait ou dépassait les 120 000 \$ par an. Ce chiffre comprend les 432 organismes qui comportaient des postes rémunérés à hauteur de 250 000 \$ ou plus par année. Environ la moitié d'entre eux sont des hôpitaux, des universités ou d'autres organisations complexes ou de grande taille.

En mars 2013, le blogue du *Harvard Business Review* insistait sur le fait que les OSBL doivent attirer les meilleurs

talents. « Le secteur sans but lucratif fait actuellement face à une importante pénurie de talents, ce qui rend la croissance d'une entreprise sociale très difficile. Pour avoir de l'impact, il est absolument nécessaire que les entrepreneurs sociaux attirent, retiennent et développent les compétences d'employés hautement qualifiés. Entrer en compétition directe avec le secteur privé pour y parvenir n'est pas seulement une bonne idée, c'est une nécessité si on veut permettre aux meilleures organisations de réussir¹⁵. » L'article se poursuit en indiquant que les organismes doivent rémunérer leurs dirigeants de façon aussi compétitive que possible et doivent investir dans leur direction.

Investir dans la rémunération, c'est investir dans l'impact de l'organisation. « Des salaires élevés ne devraient pas allumer une lumière rouge pour ne pas donner, tout comme des salaires bas ne devraient pas allumer une lumière verte pour donner. » Les salaires dans les organismes caritatifs devraient être établis en fonction des compétences, de l'expérience et de la formation nécessaires pour faire progresser le travail de l'organisation. En matière de recrutement du personnel, les organismes caritatifs sont en concurrence avec les entreprises et le gouvernement. Par

conséquent, ils doivent offrir des salaires compétitifs pour attirer les personnes compétentes, les embaucher et les retenir. Nombreux sont les employés d'organismes prêts à sacrifier un salaire plus élevé dans le secteur privé au profit de la satisfaction psychologique que procure le travail pour une bonne cause. Toutefois, sous-payer les employés pourrait entraver les programmes d'un organisme si les seules personnes prêtes à accepter un salaire si peu élevé ne sont pas qualifiées pour exécuter le travail. Il sera plus dommageable pour une organisation de sous-payer les employés de niveau inférieur que de surpayer les membres de la haute direction. Les organismes qui offrent des salaires si bas qu'ils ne peuvent retenir leurs employés perdent non seulement beaucoup d'argent en devant sans cesse recruter et former de nouveaux employés, mais aussi la précieuse mémoire de connaissances de l'organisme¹⁶. »

Comment la rémunération devrait-elle être déterminée?

Il n'y a pas de réponse unique à la question du montant qu'un organisme devrait offrir à titre de rémunération, comparativement aux organisations d'autres secteurs. Plusieurs forces du marché

entrent en jeu et chaque organisation doit décider du montant à payer pour les compétences et les résultats dont elle a besoin. Il est préférable de laisser ces décisions, particulièrement pour ce qui est de la rémunération de la direction, entre les mains d'un conseil d'administration formé de bénévoles. Une fois les décisions prises, il est primordial de faire preuve de transparence.

Le véritable enjeu : des salaires peu élevés et des avantages limités

L'analyse de la rémunération des employés du secteur des OSBL démontre que le véritable problème est davantage la sous-rémunération que la sur-rémunération. Ce sont particulièrement les organisations communautaires de petite taille qui rencontrent des difficultés pour recruter leur personnel et le retenir, en raison de salaires peu élevés et d'avantages limités.

Quelles sont les informations que les donateurs devraient examiner?

Étant donné que le ratio des frais généraux ne constitue pas un indice fiable d'efficacité, les donateurs devraient considérer d'autres facteurs, comme les bonnes pratiques de gestion, la

¹⁶ [*Debunking Charity Salary Myths, Charity Rating Guide & Watchdog Report, The American Institute of Philanthropy, 2008.*](#)

confiance en la mission de l'organisme et l'impact de l'organisme. Lorsqu'ils évaluent une collecte de fonds, les donateurs devraient prendre en considération les questions suivantes :

- L'organisme participe-t-il au [Code d'éthique d'Imagine Canada](#)? A-t-il été accrédité par le [nouveau Programme de normes](#) ou par tout autre organisme d'accréditation?
- L'organisme répond-il aux exigences de la [Charte des droits du donateur de l'AFP](#), qui fournit une liste des dix attentes raisonnables d'un donateur?
- L'organisme fait-il preuve d'une gestion cohérente et d'un maintien des coûts stable au cours des dernières années?
- L'organisme donne-t-il accès à ses plus récents états financiers et informe-t-il le public du statut des collecteurs de fonds (bénévoles, membres du personnel ou de sollicitateurs sous contrat)?

Plusieurs problèmes rapportés par les médias au sujet d'irrégularités de financement d'un organisme impliquaient la rémunération « basée sur un pourcentage » des fonds récoltés. Une rémunération basée sur un pourcentage signifie que le sollicitateur, que ce soit un individu ou une organisation, perçoit

un pourcentage sur chaque don, peu importe les dépenses réelles encourues. L'AFP et Imagine Canada interdisent toutes deux ce type de rémunération et exigent plutôt que les sollicitateurs soient rémunérés soit par salaire, soit par honoraires fixes.

Bénévoles

La réflexion en faveur d'une rémunération adéquate du personnel ne conteste ni le besoin des bénévoles et leur précieuse collaboration. Au contraire, le secteur serait paralysé sans ces bénévoles qui non seulement assurent la gouvernance des organisations, mais aussi les appuient, grâce à leur expertise, leur expérience, leurs talents et surtout, leur temps. Comme Bénévoles Canada le mentionne, « Il est difficile d'imaginer notre pays sans les bénévoles, ces hommes et ces femmes qui donnent de leur temps [...] aux organisations sans but lucratif canadiennes chaque année. Les bénévoles sont actifs au sein des clubs de jeunes, des programmes artistiques, des programmes d'insertion des nouveaux arrivants dans leurs communautés, des programmes de visites aux personnes âgées et des programmes d'aide et de réconfort dans les hôpitaux. Sans ces bénévoles, les communautés canadiennes seraient bien différentes¹⁷. »

¹⁷ [Volunteering... A Booming Trend, Bénévoles Canada et le Centre canadien de philanthropie, 2000.](#)

Classement et évaluation de performance des organismes

Imagine Canada encourage la transparence et la divulgation au sein de notre secteur et s'accorde à dire que les Canadiens devraient avoir accès à l'information pertinente qui leur permettra de faire des choix éclairés. Cependant, le fait que le classement des organismes ne fournisse pas de données complètes et mises en contexte nous préoccupe beaucoup.

L'évaluation la plus importante d'un organisme caritatif est sans doute la mesure précise de l'impact du travail d'une organisation, mais souvent, les systèmes de classement ne tiennent pas compte de cette métrique. Avec plus de 170 000 organismes caritatifs et sans but lucratif au Canada, le secteur est vaste, diversifié et dynamique. Ces organisations œuvrent dans de nombreux domaines, comme les arts et la culture, l'éducation, l'environnement, la foi, la santé, les services à la personne et les services sociaux, le développement international, les sports et les loisirs, chacun demandant souvent des approches appropriées différentes, ce qui engendre des variations au niveau des frais d'exploitation. Même des organisations effectuant un travail similaire sont difficilement comparables en raison des variations au niveau des populations qu'elles desservent et des communautés au sein desquelles elles œuvrent. Vu cette complexité et cette diversité, il serait ardu de trouver un système de classement qui compare sérieusement les organismes et les met en opposition.

Travaux liés aux politiques publiques

Que voulons-nous dire par activités de bienfaisance, activités politiques ou activités partisans?

Activités de bienfaisance

Les organismes caritatifs sont appelés à promouvoir et à défendre leur mission dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Bien que l'ARC elle-même n'emploie pas le terme de « défense des intérêts », elle reconnaît que les activités de bienfaisance de ce type échappent en grande partie aux restrictions ou limites imposées par la Loi de l'impôt sur le revenu. Selon les lignes directrices de l'ARC, « lorsqu'un organisme de bienfaisance soumet, sur invitation ou non, un exposé de position à un représentant élu ou à un haut fonctionnaire, cette activité est considérée comme en étant une de bienfaisance. Même si cet organisme prône explicitement qu'une loi, une politique ou une décision de l'un ou de l'autre niveau de gouvernement au Canada ou à l'étranger devrait être maintenue, contestée ou modifiée, l'activité est considérée comme s'inscrivant de façon générale dans celles de bienfaisance¹⁸. »

Activités politiques

L'ARC considère comme une activité politique le fait de lancer un appel à l'action politique par exemple, si un organisme caritatif incite le public à communiquer avec un haut fonctionnaire pour appuyer sa position. Les activités politiques d'un organisme caritatif doivent être liées à ses fins; les organismes caritatifs ne sont pas autorisés à investir plus de 10 % de leurs ressources à une activité politique¹⁹.

Note : Faire un don à un autre donataire reconnu afin de soutenir des activités politiques est considéré comme une activité politique en tant que telle.

Activités politiques partisans

Une activité politique partisane est une action politique qui vise à appuyer directement ou indirectement un candidat ou un parti politique ou à s'y opposer directement ou indirectement. Les activités politiques partisans sont explicitement proscrites²⁰.

Les limites sur les activités politiques des organismes caritatifs ne s'appliquent pas aux organismes sans but lucratif. Ce résumé n'est fourni qu'à titre indicatif, plus de détails concernant les règles de l'ARC pour régir les activités du secteur de la bienfaisance sont disponibles au crc-arc.gc.ca (numéro de référence : CPS-022).

¹⁸ [Énoncé de politique, Activités politiques, Agence du revenu du Canada.](#)

¹⁹ Ibid.

²⁰ Ibid.

²¹ [Enquête sectorielle, Feuillet d'information 2, vol. 1, no. 3 : Activités en matière de sensibilisation du public et de politiques publiques, Imagine Canada, 2010.](#)

NOTE

Selon les données T3010 recueillies entre 2012 et le moment de la rédaction du présent document (déclarations produites par 83 000 sur environ 86 000 organismes caritatifs enregistrés au Canada), il y avait 639 organismes caritatifs (0,77 %) qui se sont engagés dans des activités politiques (c'est-à-dire, les organismes qui ont répondu par l'affirmative à la ligne 2400 ou déclaré des dépenses liées à une activité politique à la ligne 5030).

²² [Public policy and the nonprofit sector, The Philanthropist, Vol. 23 No. 4, 2011.](#)

²³ [The role and impact of civil society upon child rights in Canada, The Philanthropist Vol. 23 No. 4, 2011.](#)

Quel est le nombre d'organismes caritatifs qui participent à des activités politiques?

Selon l'enquête d'Imagine Canada menée en 2010, « un peu plus du tiers (39 %) des organismes caritatifs ont exercé des activités politiques permises au cours de l'année précédente. Pour ce qui est des activités spécifiques, les organismes caritatifs sont plus susceptibles d'encourager le public à communiquer avec des représentants élus ou des fonctionnaires (22 %) ou de faire une déclaration aux médias (19 %). La plupart des organismes exercent ces activités de manière irrégulière (40 %) ou quelques fois par année (37 %) — seulement 6 % d'entre eux les exercent quelques fois par semaine ou plus²¹. » Pour en savoir plus sur les recherches effectuées par Imagine Canada à ce sujet, consultez [l'Enquête sectorielle dans sourceosbl.ca](#).

Pourquoi est-il important que les organismes caritatifs contribuent aux décisions politiques?

Les organismes caritatifs canadiens ont une longue tradition de participation à l'élaboration des politiques publiques et ils en sont fiers. Par exemple, les organismes caritatifs en santé ont joué un rôle central dans la création de milieux sans fumée et dans la chute remar-

quable de la consommation de tabac. De la même façon, les organismes caritatifs ont contribué à la création du régime enregistré d'épargne-invalidité, de l'initiative canadienne sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, du traité sur l'interdiction des mines antipersonnel et du traité Canada-É.-U. sur les pluies acides.

Dans un article publié dans *Le philanthrope*, Susan Carter ajoute à la liste de succès : « [...] les organismes sans but lucratif exercent leurs activités à tous les niveaux du processus. Ils jouent un rôle majeur pour identifier les domaines qui requièrent une attention particulière. La pauvreté chez les enfants, la pauvreté chez les personnes âgées, le cancer du sein, le SIDA, la famine et l'alphabétisation, les mauvais traitements faits aux prisonniers, la fragmentation des systèmes de retraite dans les secteurs public et privé, l'extinction possible de certaines espèces d'animaux et d'oiseaux, toutes ces questions ont été initialement soulevées par les organisations travaillant au niveau communautaire et au-delà²². »

Dans leur étude intitulée *Les rôles et impacts de la société civile en matière de droits de l'enfance au Canada*, les auteurs relèvent d'autres contributions qui proviennent, du moins en partie, de notre

secteur [...] « une protection accrue des enfants contre l'exploitation sexuelle exprimée par les amendements au Code criminel, la nouvelle Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), des mesures de contrôle du tabac pour réduire le nombre de jeunes qui commencent à fumer et des modifications à la loi sur la défense pour interdire le déploiement de jeunes n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans dans les zones d'hostilités²³. »

Dans *Le philanthrope*, Susan Philipps poursuit en expliquant le rôle des OSBL dans l'élaboration de politiques publiques. « [...] Le modèle sous-jacent de la société civile canadienne reste ancré dans la vision de la bienfaisance au XIXe siècle, à savoir que le rôle des organismes de bienfaisance est de fournir des services aux personnes pauvres et défavorisées, principalement grâce au soutien de la philanthropie privée. Le choix des causes à soutenir revient en grande partie aux donateurs et le rôle des gouvernements est de s'assurer de l'honnêteté des organismes et de garantir que ces derniers dépensent réellement les dons comme ils le disent. La conception que ce secteur comme étant fondamental à la citoyenneté et à la démocratie et la perception de ce dernier comme étant un bâtisseur commu-

nautaire et un innovateur social ou une force dans le développement économique sont généralement absentes du discours public²⁴. »

Au printemps 2012, certains politiciens et médias ont remis en question le droit des OSBL de contribuer aux débats entourant les politiques publiques. Le secteur a clairement soutenu le contraire en faisant remarquer que les organismes caritatifs étaient enracinés dans leurs communautés et que non seulement ils apportaient un large éventail de compétences sur les questions liées aux politiques publiques, mais qu'ils parlaient également au nom des Canadiens marginalisés qui étaient incapables de le faire eux-mêmes. Créer des inégalités qui limiteraient la participation des organismes caritatifs en matière de politiques publiques tout en continuant à encourager le lobbying des entreprises serait préjudiciable au pays. À notre avis, des citoyens mobilisés et informés sont la condition préalable à la santé d'une démocratie et à sa robustesse. On ne sait jamais qui sera à l'origine de la prochaine bonne idée. En veillant à ce que les organisations de première ligne aient la capacité de formuler et de partager des recommandations de politique et de participer au processus, on contribuera à maintenir ouvert le marché des idées.

²⁴ [*Canada: civic society under neglect, The Philanthropist*](#)
Vol. 23 No. 1, 2010.

Parmi les forces que notre secteur apporte aux débats sur les questions d'intérêt public, on peut nommer la recherche sur les pratiques exemplaires des autres collectivités publiques; l'analyse économique et technique des options politiques; l'évaluation des politiques et initiatives proposées en fonction de points de référence envi-

ronnementaux, économiques et sociaux établis; l'information du public, ainsi que veiller à la mise en œuvre de lois et de politiques pertinentes et raisonnables.

Pour en savoir plus sur l'impact du secteur sur les politiques publiques, consultez la section Impact du présent document.

Financement de source étrangère

Les organismes caritatifs sont-ils autorisés à accepter des financements de source étrangère?

Au cours des derniers débats en matière de politiques publiques, certains critiques ont soulevé la question du financement de source étrangère des organismes caritatifs canadiens. À ce moment, dans une déclaration, Imagine Canada a signalé que les organismes caritatifs sont autorisés à accepter les financements de source étrangère, tout comme les Canadiens sont autorisés à verser des dons aux œuvres de bienfaisance de pays étrangers. De nombreuses questions et œuvres de bienfaisance sont de portée internationale et il existe une abondante tradition d'appui d'activités canadiennes par des fondations américaines. Dans la déclaration de renseignements T3010 que les organismes caritatifs doivent déposer chaque année à l'ARC, ils doivent indiquer tout financement de source étrangère pour une activité politique.

Quels sont les types d'organismes caritatifs qui reçoivent du financement de source étrangère?

Les organismes environnementaux sont pointés par ces critiques comme étant en majorité les bénéficiaires de dons

de source étrangère; cependant, l'éventail d'organismes caritatifs canadiens recevant par exemple des bourses de source américaine est aussi varié que le secteur l'est lui-même. Pour la plupart, les bénéficiaires de ces bourses en 2010 étaient des universités. Parmi les autres bénéficiaires, on retrouve les organismes pour la santé, les hôpitaux, les organisations religieuses et les organisations fournissant des services aux populations autochtones.

Selon l'information tirée du fichier de données du T3010, approximativement 1 400 organismes caritatifs ont déclaré travailler dans des domaines liés à l'environnement en 2011. Environ cinq pour cent du montant total des revenus qu'ils ont déclarés étaient de source étrangère, soit, au total, un peu plus de 66 millions de dollars, en 2011. À la même époque, les dons canadiens assortis d'un reçu, les dons canadiens non assortis d'un reçu et leurs activités de financement ont représenté 28 % du montant total des revenus de ces organismes²⁵.

²⁵ [*Défense des intérêts, activités politiques et financement de source étrangère, Imagine Canada.*](#)

SECTION 3

impact

En effet, plus que les frais généraux déclarés par chacun d'eux, c'est l'impact des activités de ces organismes qui permet de prendre la juste mesure de leurs résultats.



Il est crucial que les Canadiens posent un nouveau regard sur le travail accompli par les OSBL. En effet, plus que les frais généraux déclarés par chacun d'eux, c'est l'impact des activités de ces organismes qui permet de prendre la juste mesure de leurs résultats. Aussi, en raison du grand nombre et de la diversité des OSBL œuvrant au Canada, il n'existe pas de méthode unique permettant d'apprécier les retombées de leurs efforts. Par ailleurs, l'évaluation de leur travail et de leurs réalisations n'est pas toujours chose facile.

Perspective historique

Que peuvent avoir en commun les stimulateurs cardiaques, les céréales pour bébés Pablum et les soins dispensés par les infirmières en santé publique?

La réponse est que les trois sont fondamentalement liés au secteur des OSBL!

- C'est en partie sous l'impulsion de la Fondation des maladies du cœur que les stimulateurs cardiaques implantables ont pu être utilisés au Canada et que, plus récemment, des défibrillateurs ont pu être installés dans certains édifices publics du pays.
- L'Hôpital pour enfants malades (SickKids), de Toronto, compte parmi les hôpitaux canadiens les plus orientés vers la recherche, et c'est grâce aux avancées importantes auxquelles il a contribué, comme la formulation des céréales pour bébés Pablum en 1930, qu'il a permis de sauver la vie d'un nombre inestimable d'enfants de par le monde.

- C'est également dans le contexte de la lutte contre la tuberculose que des donateurs particuliers canadiens ont financé l'implantation de sanatoriums à l'échelle du pays et permis de couvrir les coûts liés à l'hospitalisation des malades et au salaire des premières infirmières spécialisées en tuberculose. Cet engagement a aussi contribué à démontrer l'importance du rôle de ce type d'infirmières (laquelle devait ouvrir la voie aux futures infirmières en santé publique) et s'est soldé par la prise en charge des services de soins infirmiers par les ministères de santé publique et les Infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada²⁷.

Bon nombre d'institutions et d'idéaux si chers aux Canadiens découlent d'initiatives philanthropiques financées par des dons versés au profit d'OSBL, comme l'illustrent si bien les exemples suivants, tirés d'une publication d'Imagine Canada datant de 2007 :

²⁶ [*Philanthropic Success Stories in Canada, Imagine Canada, 2007.*](#)

²⁷ Ibid.

« En plus de permettre la création et le financement d'établissements hospitaliers et la prestation de divers services de soins de santé spécialisés, la philanthropie joue un rôle essentiel en matière de sensibilisation du public relativement à de nombreuses questions de santé et constitue un véritable moteur pour la collecte de fonds destinés à la recherche. L'exemple le plus caractéristique à cet égard est probablement l'inoubliable Marathon de l'Espoir entrepris par Terry Fox, exploit qui a permis aux Canadiens d'en savoir plus sur le can-

cer et grâce auquel des fonds considérables ont pu être amassés au profit de la recherche consacrée à cette affection. [...] La philanthropie constitue sans conteste une source importante de financement pour la recherche médicale. En effet, nombreuses sont les avancées de la médecine – telle la découverte du gène incriminé dans l'apparition de la fibrose kystique – qui n'auraient pas été possibles sans l'appui financier de donateurs à des organismes caritatifs à l'œuvre dans le domaine de la santé, telle la Cystic Fibrosis Foundation²⁸. »

²⁸ [*Philanthropic Success Stories in Canada*, Imagine Canada, 2007.](#)

Politiques publiques

« Le succès est extrêmement difficile à évaluer, tout particulièrement en ce qui concerne les campagnes axées sur les politiques publiques et destinées à accroître la sensibilisation du public. Certaines campagnes très médiatisées finissent par être appréciées à leur juste valeur lorsqu'elles aboutissent à la mise en place d'un programme de grande portée, comme la Prestation fiscale canadienne pour enfants, ou d'un protocole international, telle la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Toutefois, peut-on parler de succès uniquement dans le cas de résultats aussi visibles? Certes, la réussite d'une campagne d'intérêt public peut effectivement se traduire par des changements politiques à l'échelon le plus élevé, mais un tel aboutissement peut être atténué si la politique ainsi obtenue n'apporte aucun bienfait, ne peut être maintenue ou ne résiste pas à la première vague de critiques. En revanche, on peut considérer qu'une campagne est couronnée de succès si elle contribue à accroître la prise de conscience d'un problème ou d'une situation en particulier ainsi que l'attention qui y est accordée ou encore si elle amène les plus sceptiques à accepter la gravité d'une question donnée. Finalement, le succès en matière de politiques publiques peut consister, pour un organisme, à obtenir les meilleurs résultats possible au profit des personnes dont il défend les droits et les intérêts²⁹. »

Les exemples suivants illustrent de façon détaillée certaines des réalisations et contributions qui sont attribuables à l'œuvre d'OSBL et dont les retombées en matière de politiques publiques se sont avérées considérables :

- instauration du Régime enregistré d'épargne-invalidité;
- élaboration d'indicateurs de pauvreté;
- adoption d'une législation contre la traite des enfants;
- création de prestations pour les aidants;
- entreprise d'initiatives environnementales.

Régime enregistré d'épargne-invalidité

L'information suivante provient du site consacré au réseau baptisé « Planned Lifetime Advocacy Network » (PLAN) : Le réseau PLAN a vu le jour en 1989, lorsqu'un petit nombre de parents se sont regroupés pour envisager les meilleures façons dont chacun pouvait, à l'époque, soutenir son enfant aux prises avec un handicap.

²⁹ [*Public policy and the nonprofit sector, The Philanthropist*](#), Vol. 23 No. 4, 2011.

Les membres de ce réseau ont fait des propositions, entrepris des recherches et mené des campagnes en faveur de l'instauration du Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI), soit un outil d'épargne semblable au Régime enregistré d'épargne-études, mais spécialement conçu pour les personnes handicapées. Il aura fallu huit ans pour que PLAN mette au point sa proposition de REEI et parvienne à la faire approuver par la Chambre des communes. Durant toutes ces années, les membres du réseau PLAN, basés à Vancouver, ont mobilisé des familles et consulté diverses institutions financières, des politiciens et des fonctionnaires pour discuter de leur proposition et y apporter les ajustements nécessaires. Une succession d'élections a interrompu le processus de discussion, amenant les représentants du réseau à informer et à convaincre de nouvelles personnes à plusieurs reprises.

« Le REEI aide des centaines de milliers de Canadiens handicapés, extrêmement défavorisés, à sortir de la pauvreté, à surmonter l'isolement et à participer de manière accrue à la vie de leur collectivité³⁰. »

Le réseau PLAN souligne l'impact du REEI en fournissant les données suivantes :

- le cumul actuel des montants déposés a été évalué à plus de 445 millions de dollars;
- plus de 46 500 comptes REEI ont été ouverts depuis décembre 2008;
- les cinq principales banques du Canada offrent la possibilité d'ouvrir un compte REEI, tout comme plusieurs caisses de crédit;
- le cumul des contributions des familles est de plus de 165 millions de dollars;
- le cumul des subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité dépasse les 199 millions de dollars;
- le cumul des bons pour l'épargne-invalidité dépasse les 82 millions de dollars.

Par ailleurs, le réseau PLAN signale que le REEI constitue une première dans cette catégorie d'outils d'épargne et suscite l'attention partout dans le monde³¹.

³⁰ Site web du [Planned Lifetime Advocacy Network](#).

³¹ Ibid.

Indicateurs de pauvreté

Dans un article publié dans *Le philanthrope*, Rachel Laforest présente deux exemples illustrant l'impact de la philanthropie sur la pauvreté.

« En Ontario, la Daily Bread Food Bank, en collaboration avec l'Institut Caledon sur les politiques sociales et avec le soutien de la Fondation Metcalf, a tout d'abord créé le concept d'"indice de privation", lequel devait permettre de distinguer les personnes pauvres de celles qui ne le sont pas selon l'évaluation de leur niveau de vie. Par la suite, cet indice s'est rapidement imposé comme nouveau critère normalisé de mesure de la pauvreté.

« Au Québec, une approche différente a été adoptée relativement à la définition d'indicateurs permettant de mesurer la réduction de la pauvreté. Un comité consultatif sur la pauvreté et l'exclusion sociale [...] a été mis sur pied et s'est vu confier le mandat de formuler des recommandations sur des cibles et des actions à prendre en considération en vue d'alléger les taux de pauvreté. Ce comité relevait

directement du ministère chargé de la stratégie provinciale relative à la réduction de la pauvreté. Composé essentiellement de hauts fonctionnaires et d'universitaires, ce comité comptait également deux membres qui étaient issus d'organismes bénévoles œuvrant auprès de personnes aux prises avec la pauvreté et qui ont joué un rôle essentiel dans le transfert de connaissances au profit des diverses parties prenantes engagées dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion. [...] Ces deux exemples illustrent l'importance du rôle de leadership que les organismes bénévoles peuvent jouer dans l'élaboration d'indicateurs. Les organismes ontariens et québécois concernés ici ont pris l'initiative de donner aux citoyens la possibilité de prendre part à ce processus, augmentant ainsi les chances des indicateurs retenus d'être crédibles et de susciter la confiance du public³².

³² [*Assessing the Impact of Community and Voluntary Sector Activity: As Good as It Gets? The Philanthropist*](#)
Vol. 23 No. 2, 2010.

Législation contre la traite des enfants

L'impact des OSBL canadiens s'étend bien au-delà de nos frontières. Avec l'appui indéfectible de Vision Mondiale et

d'autres organismes œuvrant contre la traite de personnes, le Canada a adopté les projets de loi C-268 et C-310, en 2010

et en 2012 respectivement, améliorant ainsi sa capacité à lutter contre le tourisme sexuel dont sont victimes nombre d'enfants dans le monde. Ces dispositions législatives imposent des peines minimales à l'encontre des trafiquants

d'enfants et permettent au Canada d'initier des poursuites relativement à des actes criminels commis à l'étranger en lien avec la traite d'êtres humains, telle l'exploitation des enfants.

Prestations pour les aidants

À la fin des années 1990, la Fondation McConnell a accordé une attention particulière au rôle des proches aidants et aux services de répit conçus pour ces derniers.

Après la réorganisation de la Coalition canadienne des aidantes et des aidants naturels (CCAN) menée en 2007, la Fondation McConnell a accepté d'appuyer le travail de la CCAN, notamment en mettant celle-ci en contact avec des spécialistes de l'élaboration de politiques, de la défense des droits et du changement social. Lors de la campagne électorale fédérale de 2011, le soutien aux aidants et les besoins liés au vieillissement de la population du Canada ont été abordés par tous les principaux partis politiques présents au pays. Après quelques années seulement, la CCAN, qui constitue « la voix d'expression nationale pour les besoins et les intérêts des aidantes et aidants membres de la famille », compte à son actif un certain nombre de réalisations majeures :

- adoption par tous les partis fédéraux d'une politique ou d'un énoncé de

position relativement au soutien à apporter aux aidants familiaux;

- débats menés à la Chambre des communes quant au soutien à apporter aux aidants familiaux;
- prise de position sur le soutien à apporter aux aidants familiaux à l'occasion des diverses élections provinciales tenues en 2011 d'un bout à l'autre du pays;
- adoption au Manitoba de la Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels;
- instauration d'un nouveau programme de prestations aux soignants en Nouvelle-Écosse, en remplacement du programme intitulé Caregiver Allowance (« allocation aux aidants »);
- élargissement des dispositions relatives au congé familial pour les aidants naturels en Ontario;

- engagement pris par le gouvernement du Québec dans le cadre du budget provincial 2011 à l'égard des personnes qui s'occupent d'un membre de leur famille qui ne peut vivre seul³³.

Initiatives environnementales

Au chapitre de l'environnement, le secteur des OSBL a contribué aux avancées décrites ci-dessous :

- conclusion entre le Canada et les États-Unis d'une entente destinée à réduire les émissions de dioxyde de soufre et d'oxyde d'azote en vue de lutter efficacement contre les pluies acides;
- création du *Plan nord-américain de gestion de la sauvagine* visant à protéger les zones humides du Canada;
- création de plus de 1 000 nouveaux parcs, aires de nature sauvage et réserves naturelles de 1990 à 2000, ce qui a doublé le nombre de zones protégées d'un bout à l'autre du pays;
- instauration de l'*Entente sur la forêt boréale canadienne*, résultat d'une collaboration sans précédent entre 21 grandes entreprises canadiennes de produits forestiers et neuf organismes environnementaux importants, conçue pour permettre l'atteinte d'objectifs comprenant l'accélération de la création d'un réseau d'aires protégées et l'amélioration des pratiques en matière d'utilisation durable de la forêt boréale à l'extérieur des zones protégées;
- création et adoption du système de certification du Forest Stewardship Council, qui a permis l'amélioration de l'état de nos forêts et a contribué à orienter l'économie forestière vers des principes écologiques;
- classification du bisphénol A (BPA) comme substance toxique par le gouvernement du Canada et création, dans de nombreuses municipalités canadiennes, de règlements interdisant l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques³⁴.

³³ Rapport annuel 2011, Coalition canadienne des aidantes et aidants naturels.

³⁴ Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des Communes le 17 janvier 2012 par le Réseau canadien des subventionneurs en environnement (RCSE).

Études de cas

Il va sans dire que le secteur des OSBL a un impact qui dépasse les limites du domaine des politiques publiques.



Photo : Passeport pour l'éducation

Passeport pour l'éducation

Passeport pour l'éducation (Passeport) est un organisme qui aide les jeunes des communautés à faible revenu à obtenir leur diplôme d'études secondaires et à poursuivre avec succès des études postsecondaires. Le Boston Consulting Group a analysé le travail accompli par Passeport et a conclu que la contribution socio-économique de cet organisme était fort considérable, estimant que le rendement de ses investissements sur le plan social s'élevait à 24 \$ pour chaque dollar investi. Voici quelques données supplémentaires à propos de l'impact du programme de Passeport :

- diminution remarquable du taux de décrochage;
- augmentation de la participation à des études postsecondaires parmi les premières cohortes;
- baisse des taux de crimes violents et de crimes contre les biens, malgré une augmentation de ces taux dans les circonscriptions voisines;
- taux d'inscription à l'université des diplômés ayant participé au programme, supérieur de 10 % à la moyenne nationale.

Selon d'autres données de recherche, le programme de Passeport a des

³⁵ [*The Boston Consulting Group BCG Assessment of Pathways*](#), février 2011.

retombées positives quantifiables pour la société grâce aux bienfaits qu'il procure aux participants non seulement en matière d'éducation, mais aussi en ce qui a trait à la santé de ces derniers :

- amélioration de l'état de santé général, augmentation de l'espérance de vie;

- augmentation du recours à des soins de santé préventifs, recul des comportements à risque;
- réduction de l'incidence du tabagisme, du diabète, de l'hypertension et des maladies cardiaques ³⁵.



Grands Frères Grandes Sœurs

Grands Frères Grandes Sœurs souligne son 100^e anniversaire par la publication d'une étude de cinq ans menée par le Centre de toxicomanie et de santé mentale sur près de 1 000 garçons et filles inscrits à l'un des programmes de l'organisme.

Parmi les résultats de l'étude figurent les observations suivantes :

- les filles bénéficiant du soutien d'un mentor étaient quatre fois moins susceptibles de faire de l'intimidation ou de se battre que les filles n'ayant pas de mentor;
- les garçons bénéficiant du soutien d'un mentor étaient trois fois moins susceptibles de souffrir d'anxiété liée à la pression des camarades et éprouvaient moins de difficultés sur le plan émotionnel que les garçons n'ayant pas de mentor³⁶.

³⁶ [*Big Brothers Big Sisters Canada celebrates 100 years of mentoring young people, Toronto Star online, le 22 février 2013.*](#)



Jeunesse, J'écoute

Une étude menée pour le compte de l'organisme Jeunesse, J'écoute a révélé que les services proposés par ce dernier ont une incidence positive considérable sur les jeunes qui y ont recours. Comme l'indique le Toronto Star, 87 % des utilisateurs du service de conseils par téléphone offert jour et nuit rapportent une « baisse significative » de leur détresse, tandis que 75 % des utilisateurs du service de conseils par clavardage en direct signalent une baisse de leur niveau de détresse. L'étude en question a également révélé que :

- 10 % des appelants déclarent être membres d'une communauté autochtone (Premières Nations) ou métisse, ce qui correspond au double de

leur représentation dans la population canadienne;

- les jeunes vivant en milieu rural sont plus susceptibles d'utiliser les services de conseils offerts par l'organisme (32 % selon l'étude) que les autres jeunes;
- 41 % des appelants avaient reçu ou recevaient des conseils d'un thérapeute externe, tandis que 11 % figuraient sur une liste d'attente en vue d'obtenir de tels services;
- 73 % des appelants ont signalé qu'ils disposaient d'un plan conçu pour les aider à surmonter leurs problèmes après avoir eu recours aux services de consultation offerts par Jeunesse, J'écoute;

³⁷ [*Kids Help Phone users report less distress after counselling,*](#) [*Toronto Star,*](#) [*le 3 avril 2013.*](#)

- 58 % des participants à l'étude se disaient plus confiants quant à leur capacité de composer avec leurs problèmes après avoir bénéficié des services de consultation offerts par Jeunesse, J'écoute;
- 43 % des participants à l'étude ont affirmé qu'ils n'avaient jamais parlé de leurs problèmes avec qui que ce soit avant d'appeler Jeunesse, J'écoute³⁷.



Impact caché : les arts au service de la santé

L'impact du secteur des OSBL sur la santé et le bien-être n'est pas toujours évident. À cet égard, il convient de prendre en considération l'impact parfois caché que peuvent avoir les organismes axés sur les arts, comme en rend compte un rapport publié en 2013 par la société Hill Stratégies Recherche Inc. :

« Les données de ce rapport indiquent qu'il y a une connexion très forte entre 18 activités culturelles et huit indicateurs de la santé et du bien-être (tels que la santé physique, la santé mentale, le bénévolat, la maîtrise du stress et la satisfaction générale à l'égard de la vie) :

- Les visites de galeries d'art sont associées à une meilleure santé et à des taux plus élevés de bénévolat.
- Le fait d'assister à des pièces de théâtre est associé à une meilleure santé, au bénévolat et à une grande satisfaction à l'égard de la vie.
- Le fait d'assister à des concerts de musique classique est associé à des taux plus élevés de bénévolat et à une grande satisfaction à l'égard de la vie.
- Le fait d'assister à des concerts de musique populaire ou à des festivals culturels et la lecture de livres sont associés à une meilleure santé, au bénévolat et à une grande satisfaction à l'égard de la vie³⁸.

³⁸ [Les arts et le bien-être individuel au Canada. Les liens entre les activités culturelles et la santé, le bénévolat, la satisfaction à l'égard de la vie et d'autres indicateurs sociaux en 2010, Hill Stratégies Recherche Inc., 30 janvier 2013.](#)

Résumé

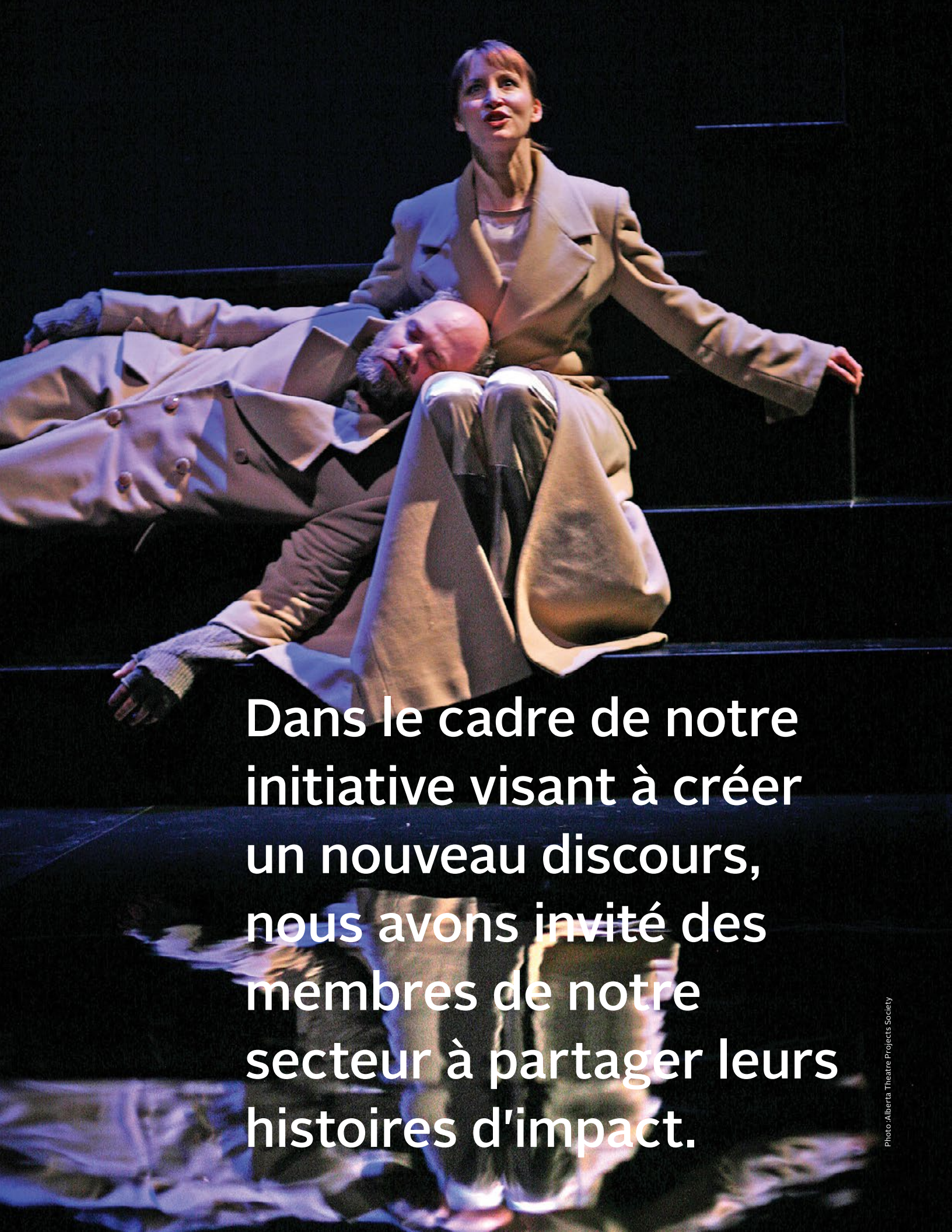
Le travail accompli par les organismes caritatifs et sans but lucratif touche et enrichit tous les aspects de la vie quotidienne des Canadiens. Ces organismes cherchent littéralement à changer le cours des choses et y parviennent. Il importe que les Canadiens, qui font déjà confiance à ces organismes, élargissent leur perspective en ce qui concerne le secteur des OSBL, qu'ils prennent en considération l'apport de ces derniers en matière de politiques publiques, qu'ils n'hésitent pas à s'impliquer bénévolement à leurs côtés, qu'ils envisagent le secteur des OSBL comme une sphère d'activité riche en possibilités de carrière, qu'ils explorent les différentes façons dont ils disposent pour apporter leur contribution et, finalement, qu'ils reconnaissent qu'il ne peut y avoir d'impact réel sans investissements concrets.

Un nouveau discours : et la suite?

Le présent document constitue une source de référence qui sera toujours à compléter. Il s'agit de la première étape du travail à accomplir relativement au portrait à dresser du secteur des OSBL. L'objectif d'Imagine Canada est d'utiliser l'information présentée ici comme un point de départ pour la création de messages clés et d'autres outils qui permettront d'amorcer un virage dans la façon dont les Canadiens perçoivent et décrivent ce secteur d'activité.

ANNEXE

histoires des organismes



Dans le cadre de notre initiative visant à créer un nouveau discours, nous avons invité des membres de notre secteur à partager leurs histoires d'impact.

Cette section ne sera jamais complète. Nous invitons tous les organismes caritatifs et sans but lucratif du Canada à nous faire parvenir leurs histoires.

Voici une sélection de ces histoires, présentées dans la langue dans laquelle nous les avons reçues.



Health Charities Coalition of Canada (HCCC)

National health charities — specifically the member organizations of HCCC have a huge impact on Canadian society:

- over 3,500 Canadians are employed either full or part-time by our members. They support over 500,000 volunteers from coast to coast to coast who invest their time, energy and dedication to achieve the mission work of health charities;
- these charities are funded by over 17 million Canadians who donate to our member organizations and over 13 million patients and/or clients who receive direct services from us, such as web information, patient education and programs;
- national health charities were instrumental in the creation of the Canadian Institutes of Health Research (CIHR) which has led to greater investments in health research to find cures for a myriad of diseases;
- we provide much needed financial support to universities and teaching hospitals to conduct research;
- we are co-funders with the government on some of the most important leading health research in the world. Members of the HCCC fund health research in the range of \$200 million annually;
- national health charities have contributed to public awareness about the nation-wide inequities on access to medications, treatment and care across the broad spectrum of the healthcare system;
- we provide leadership in lifestyle change for prevention, early detection, management and quality of life;
- we are part of the vast network of services in the Canadian health system that develop and offer programs to support patients, families and caregivers; and,
- we translate knowledge gained through research to affect better public policy and better health outcomes for Canadians.



PERFEXION



ELEKTA

Leksell Gamma Knife® PERFEXION

Toronto Western Hospital

The Gamma Knife is a 22-ton medical device used to treat people with benign brain tumours, drug-resistant neurological disorders and vascular malformations. The non-invasive treatment uses beams of radiation electronically programmed to zap lesions. The benefits of this type of therapy are increased cure rates and the decreased risk of hemorrhage, infection and other post-operative complications.

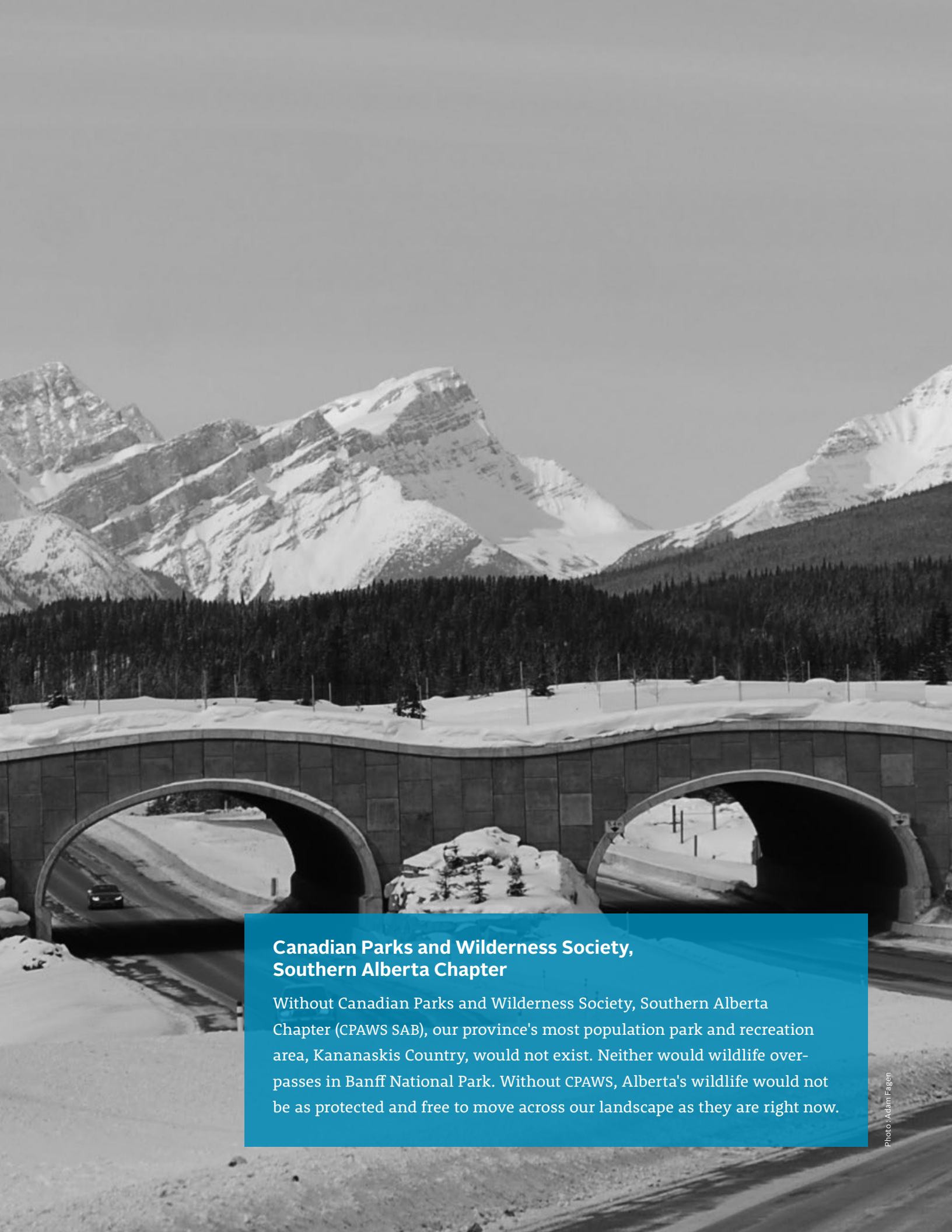
In 2003, neurosurgeons at University Health Network's Krembil Neuroscience Centre petitioned the Ontario Ministry of Health for a Gamma Knife. At that time, Canada had just two, one in Winnipeg and one in Sherbrooke, Que. Each year, the Ontario government spent \$1.2 million to send 36 Ontarians for treatments — most to the United States.

In December, the Ministry agreed to redirect that money to Toronto's University Health Network to establish a provincial Gamma Knife program that would be able to treat 300 patients annually. However, while the \$1.1 million would cover the annual operating costs, the hospital was now asked to find \$7 million to actually buy a Gamma Knife.

University Health Network then turned to Toronto General and Western Hospital Foundation to raise the \$7 million (\$5 million for the machine itself and \$2 million for the site preparation and supplementary equipment). Thanks to a \$3.5-million gift from an anonymous donor, a \$3-million gift from Joey and Toby Tanenbaum and a number of smaller donations from the community, the Gamma Knife was purchased, installed and operational by September 2005. Within the first few years of operation, the hospital was able to double the number of patients who received treatment each year. Building on this success, a second Gamma Knife was installed at Princess Margaret Hospital in 2009.

Certains organismes ont répondu à la question,

« Qu'arriverait-il
si votre organisme
cessait d'exister? » »



Canadian Parks and Wilderness Society, Southern Alberta Chapter

Without Canadian Parks and Wilderness Society, Southern Alberta Chapter (CPAWS SAB), our province's most population park and recreation area, Kananaskis Country, would not exist. Neither would wildlife overpasses in Banff National Park. Without CPAWS, Alberta's wildlife would not be as protected and free to move across our landscape as they are right now.



Conseil Canadien pour la coopération internationale

Sans le CCCI, il n'existerait pas de voix commune pour les praticiens en développement international issus d'une grande diversité d'organisations, pour influencer les politiques d'aide internationale canadienne envers un développement durable, soutenu et égalitaire pour les pays en développement.



Environmental Defence

Without Environmental Defence, Canadian kids would still be subjected to hormone-disrupting toxic chemicals like bisphenol A and phthalates in their baby bottles and toys. Without Environmental Defence, the Ontario Greenbelt — now the largest in the world — would not exist across southern Ontario and all the invaluable farmland, wildlife habitats and river headwaters that the Greenbelt protects would be at risk.



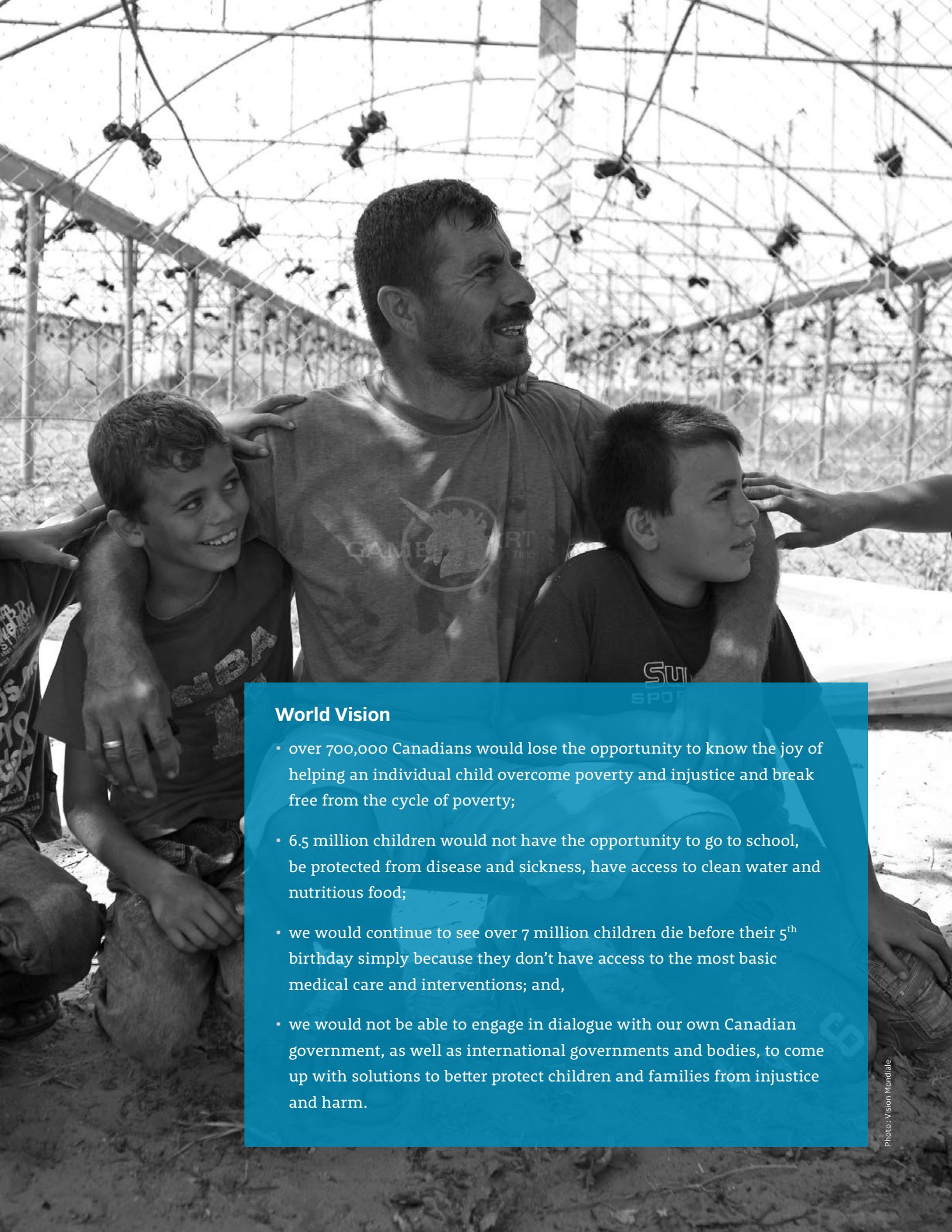
Le Groupe de développement durable du Pays de Cocagne

Grâce aux efforts du Groupe de développement durable du Pays de Cocagne, jusqu'à 200 millions de litres d'eaux usées domestiques ont été détournées vers des champs d'épuration plutôt que de se rendre non traitées aux eaux de baies et de rivières du détroit de Northumberland.



Moisson Montréal

Sans Moisson Montréal, près de 75 000 personnes par mois souffriraient de la faim à Montréal.

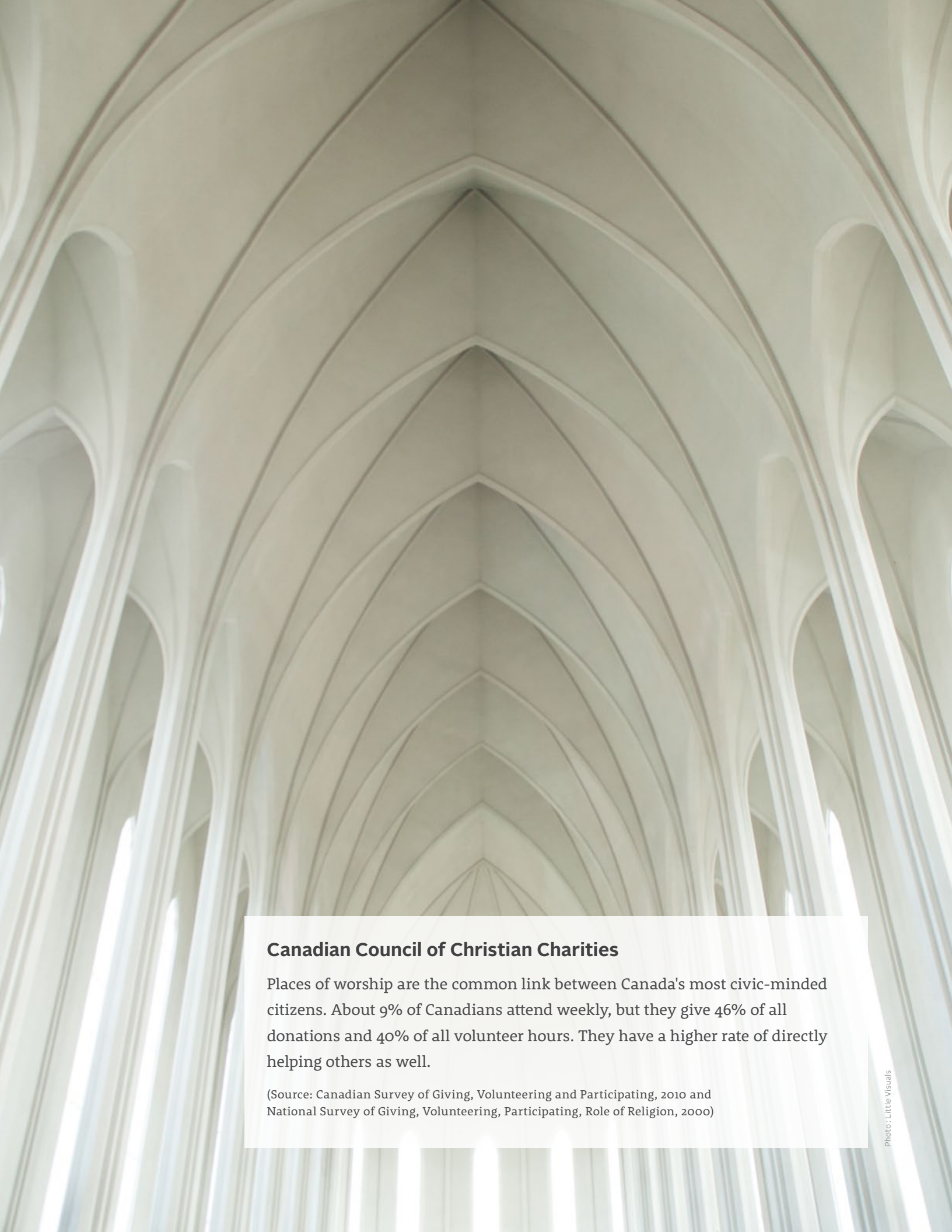


World Vision

- over 700,000 Canadians would lose the opportunity to know the joy of helping an individual child overcome poverty and injustice and break free from the cycle of poverty;
- 6.5 million children would not have the opportunity to go to school, be protected from disease and sickness, have access to clean water and nutritious food;
- we would continue to see over 7 million children die before their 5th birthday simply because they don't have access to the most basic medical care and interventions; and,
- we would not be able to engage in dialogue with our own Canadian government, as well as international governments and bodies, to come up with solutions to better protect children and families from injustice and harm.

D'autres ont posé la question,

« **Le saviez-vous?** »



Canadian Council of Christian Charities

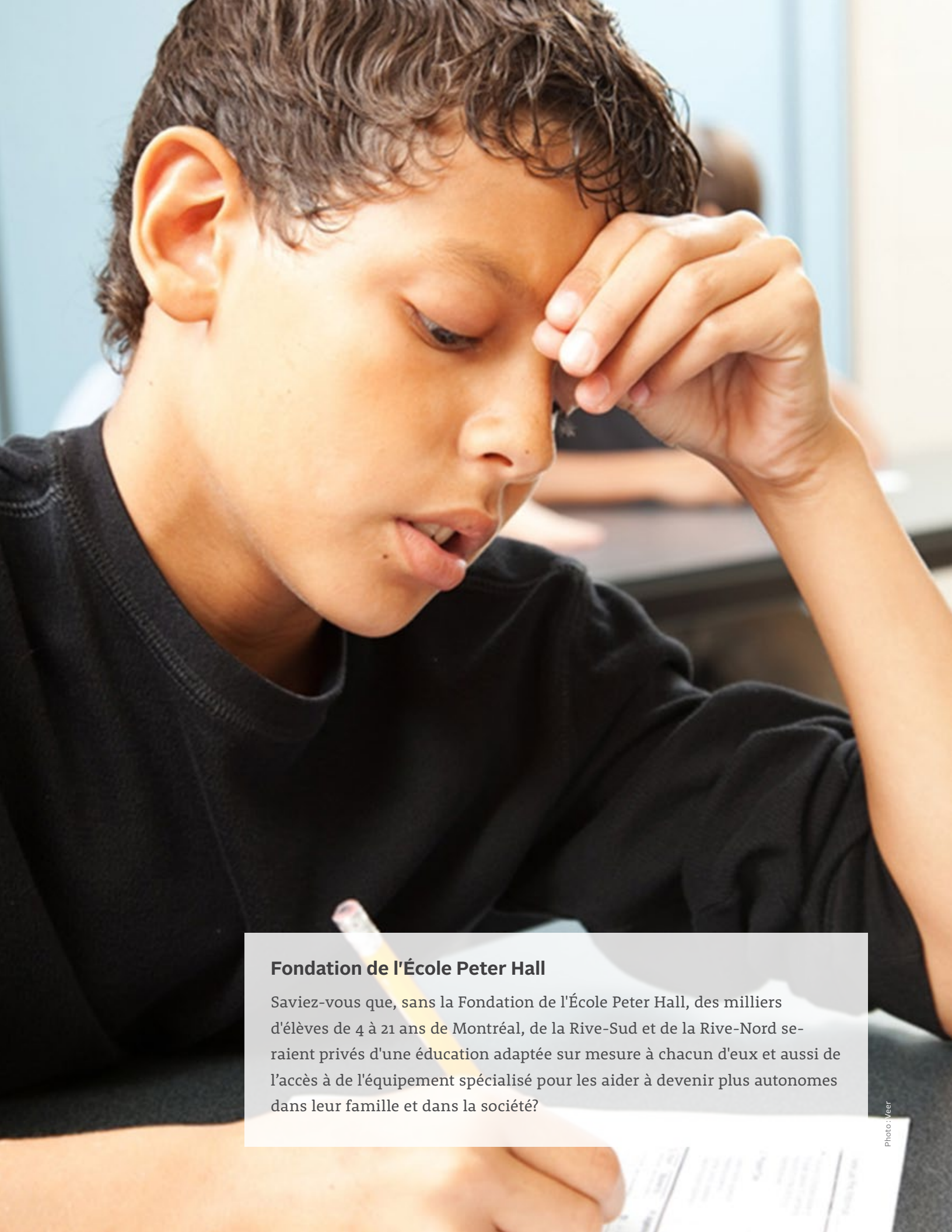
Places of worship are the common link between Canada's most civic-minded citizens. About 9% of Canadians attend weekly, but they give 46% of all donations and 40% of all volunteer hours. They have a higher rate of directly helping others as well.

(Source: Canadian Survey of Giving, Volunteering and Participating, 2010 and National Survey of Giving, Volunteering, Participating, Role of Religion, 2000)



Canadian Environmental Network

The majority of environmental organizations across Canada are built from small, dedicated groups of volunteers who care deeply about their local environment. Without the Canadian Environmental Network, hundreds of small environmental groups would have no voice on the national stage.



Fondation de l'École Peter Hall

Saviez-vous que, sans la Fondation de l'École Peter Hall, des milliers d'élèves de 4 à 21 ans de Montréal, de la Rive-Sud et de la Rive-Nord seraient privés d'une éducation adaptée sur mesure à chacun d'eux et aussi de l'accès à de l'équipement spécialisé pour les aider à devenir plus autonomes dans leur famille et dans la société?



Giv3

Less than 1 in 4 Canadian tax returns claim a charity credit. This has been declining for 20+ years. GIV3 is a unique movement with a mission is to encourage more Canadians to be more giving. Without public awareness and education, charitable giving and volunteering will likely continue to decline and all Canadian charities will suffer.



The Hospital for Sick Children

- SickKids is one of Canada's most research-intensive hospitals and through research discoveries, such as Pablum in 1930, has helped saved the lives of countless children around the world;
- SickKids is home to the largest, most comprehensive paediatric medical and surgical training programs in Canada. Last year alone, we trained over 800 residents and 430 clinical fellows from around the world;
- SickKids Foundation is the largest charitable funder of child health research, learning and care in Canada; and,
- Did you know that SickKids researchers are on the cutting edge of stem cell research? Most recently, they created lung cells from the skin cells of patients with cystic fibrosis, bringing hope for better treatment for children with this disease.

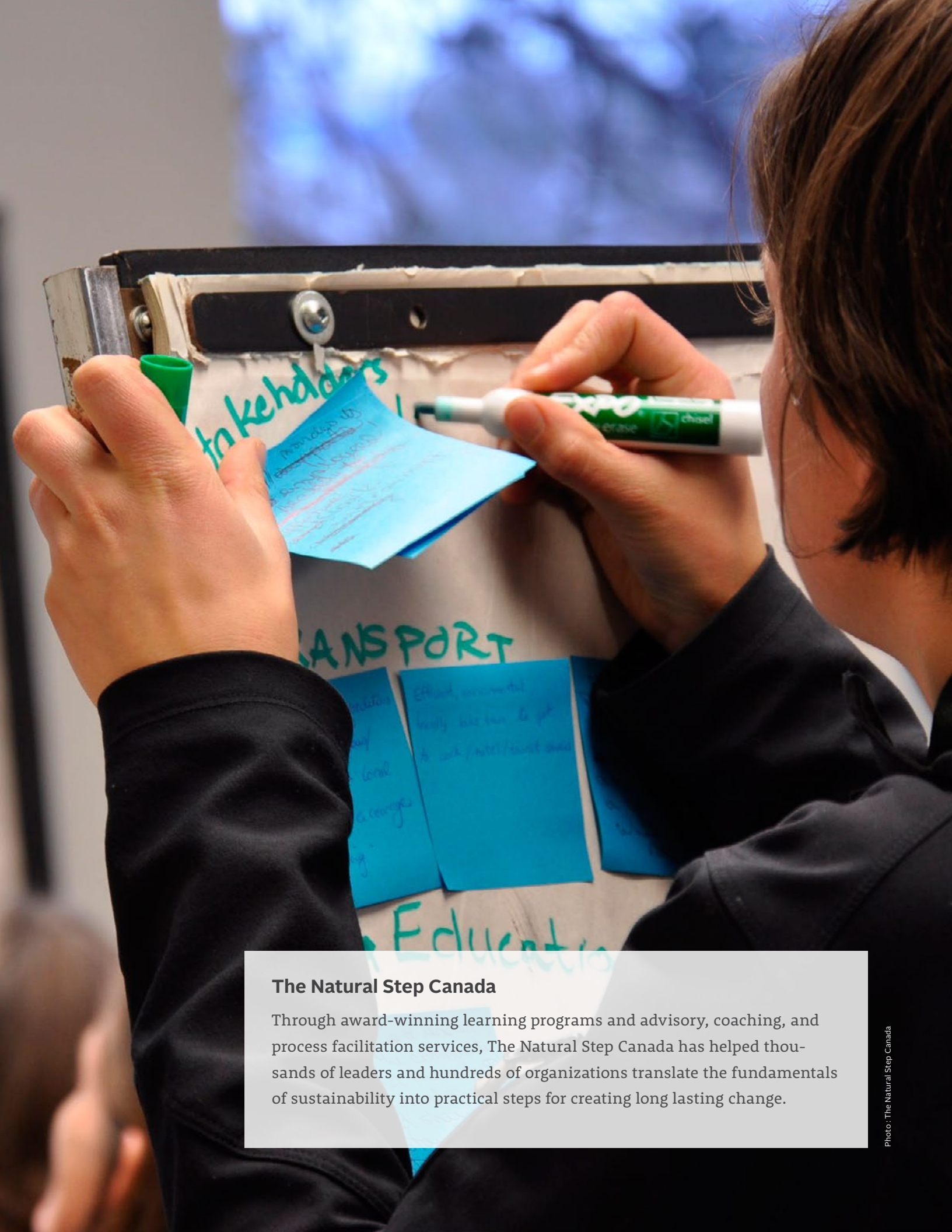
MiningWatch Canada

MiningWatch Canada is the only national, independent organization focused on documenting the impacts of the mining industry while promoting improved standards for companies operating in Canada and Canadian companies abroad. Without MiningWatch, affected communities and indigenous peoples would be without credible, critical information about the industry's social and environmental impacts.



My Sustainable Canada

My Sustainable Canada (MSC) was recognized as a 2012 Local Food Champion by the Greenbelt Foundation for its ground-breaking work in helping Ontario healthcare institutions measure, track and shift their food purchasing dollar towards more local food. MSC worked with and sourced Ontario food for St. Joseph's Health System, Group Purchasing Organization's 28 health care facilities by including local food language in their requests for proposals. This led to a 15% increase in local food purchased, representing \$670,000 in sales.



The Natural Step Canada

Through award-winning learning programs and advisory, coaching, and process facilitation services, The Natural Step Canada has helped thousands of leaders and hundreds of organizations translate the fundamentals of sustainability into practical steps for creating long lasting change.



Ontario Nonprofit Network

Did you know that the Ontario Nonprofit Network works with, and for, the province's 55,000 charities and nonprofits to act collectively on policy and strategy for the nonprofit sector, and works with the Provincial Government and businesses to help make Ontario communities vibrant and resilient places to live?



Plan Canada

Without the work of Plan in 2012, almost 174 million people — including 84 million children — in 50 developing countries across Africa, Asia and the Americas would not have received the tools, training and support they need to break the cycle of poverty and build sustainable solutions for improving their own lives.



United Way Kingston, Frontenac, Lennox & Addington

The United Way serving Kingston, Frontenac, Lennox & Addington is the largest non-government funder of social services in our community providing support to critical programs that benefit local residents. In fact, last year more than 85,000 people benefited from United Way funded programs helping them to live with hope, dignity and a sense of belonging.

West Coast Environmental Law

Without the work of environmental lawyers at West Coast Environmental Law and others in the charitable and nonprofit sector, we would not have two million acres of protected forest in the Great Bear Rainforest, one of the world's most biodiverse and largest remaining tracts of unspoiled temperate rainforest.

Wildsight

- Wildsight volunteers contribute approximately 6,000 hours to our east Kootenay communities every year;
- Wildsight's efforts led to Ramsar designation (a List of Wetlands of International Importance) for the Columbia Wetlands;
- Wildsight has gotten over 35,000 school kids outside to learn in our curriculum based environmental education programs;
- Wildsight was a key partner in pushing through the ban on mining in the Flathead Valley;
- Wildsight contributes to our local economy by employing (or contracting) 16 seasonal educators and 13 regular time contractors;
- Wildsight was recognized for innovation, collaboration and leadership in conservation by the BC Real Estate Foundation for their Lake Windermere Project;
- Wildsight partners with the Canadian Cancer Society to work on pesticide reduction in our communities. We were recognized, along with our partners, with the Cancer Society's Circle Distinction Award;
- Through the provincial Commission on Resources and Environment (CORE) process, Wildsight helped secure multiple key protected area designations. The Flathead is now the largest area off limits to mining and oil and gas development in BC outside of a park; and,
- The Canadian Environmental Assessment Agency chose Wildsight's water stewardship work as a national best practices example in community based ecological monitoring. Living Lakes Canada trains citizens to monitor the water quality in their watershed and helps them to get base line data that currently does not exist.



Women's Health Environment Network (WHEN)

WHEN has provided hundreds of women with the knowledge and confidence to take action for prevention by addressing a variety of environmentally linked health issues through film screenings, newcomer workshops, and the Wannabe Toxic Free campaign.

Ce ne sont que quelques exemples des milliers de façons dont les organismes caritatifs et les OSBL du Canada — y compris leurs employés, bénévoles et donateurs — changent le monde pour le mieux.

Au-delà de toute autre considération, c'est l'impact qui permet de prendre la juste mesure des retombées de notre secteur.

